LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5206 - MERCREDI 24 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

BILLE EN TÊTE

«Le logement en Israël et dans le monde»

Nous ne sommes pas logés, disent beaucoup d'Algériens. Un de mes parents dont les enfants vivent en France loue un appartement de 13m2 à 500 €. Je connais des dizaines sinon des centaines de milliers d'Algériens qui sont sortis du gourbi, du bidonville pour des appartements dont ils n'auraient jamais rêvé. Israël, «le génie» avec ses 6 millions d'habitants, sa technique, son intelligence, subit la «hargne» de son peuple à cause de son incapacité de régler ce problème même au détriment des Palestiniens. Nous sommes le premier pays au monde et le seul à offrir aux travailleurs et aux chômeurs des logements. Nous n'avons pas fini. Nous logerons tous les Algériens à condition que nous sachions que Dieu a créé le monde en six jours et que les Algériens arrêtent de faire trop d'enfants. Dans ce domaine, celui du logement gratis, nous sommes les premiers du monde. Qui dit mieux ?

Hachemi Larabi

53 acquittements et 18 condamnations dans l'affaire Khalifa

UN VERDICT «CLÉMENT»



Ph. S. ADEL/LJI

Le verdict est tombé dans le plus marathonien des procès de l'histoire judiciaire algérienne. Celui qui a fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreuses interrogations. Abdelmoumen Khalifa, l'ange déchu, a écopé de 18 ans de prison. Une peine jugée clémente par son avocat par rapport à la perpétuité requise contre lui à deux reprises. Sur les 71 personnes jugées, 53 sont libres tandis que les autres écopent de peines relativement légères par rapport aux réquisitoires. C'est un chapitre triste qui est clos mais les scandales de corruption ne cesseront d'ébranler la scène algérienne tant le mal est jugé profond.

Lire en pages 2 et 3



LE FLN SANS BUREAU POLITIQUE

Les limites de Saâdani

Lire en page 4



SOIRÉE DE MUSIQUE CHAABI À ALGER

Retour au Café Malakoff

Lire en page 10



APRÈS LE RECRUTEMENT DE BERNARD SIMONDI ET DES RENFORTS DE QUALITÉ

Le JS Saoura voit grand

Lire en page 22

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

53 ACQUITTEMENTS ET

18 ans de prison

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi

«Quoique je n'aie pas le droit de commenter une décision de justice, je trouve que c'est un jugement très sévère !. Je dois consulter Khalifa pour introduire un pourvoi en cassation à la chambre criminelle de la Cour suprême dans un délai de huit jours. La majorité écrasante des mis en cause regagneront aujourd'hui leurs domiciles et la plupart d'entre eux ont vu les peines prononcées en 2007 revues à la baisse !», a clamé son avocat Me Medjhouda Merouane.



Ph. S. ADEL/J.I.

«C'est un jugement équitable ; le tribunal criminel a rendu un verdict très clément par rapport au procès lui-même et plus précisément aux débats et surtout aux peines requises par le représentant du ministère public et en faisant une comparaison avec le procès de 2007. Les condamnations étaient plus répressives».

«Concernant la condamnation d'Abdelmoumene Rafik Khalifa et en tenant compte des demandes du procureur général et sans oublier la condamnation de 2007 et surtout lorsqu'on se réfère aux chefs d'inculpation qui étaient très lourds et pour lesquels le tribunal a répondu par oui à l'unanimité lors des délibérations». C'est ce qui ressort du commentaire de Me Sidi Said Samir, en marge de la prononciation du verdict.

C'est sous haute surveillance sécuritaire que le président du tribunal criminel de Blida a prononcé hier 53 acquittements et 18 condamnations allant d'un an de prison avec sursis, de deux ans avec sursis, à trois et cinq ans de prison ferme, en passant à 10 et 18 ans de prison ferme.

Le président du tribunal criminel de Blida Antar Menouar entouré de ses conseillers Mme Messekem Zahia et M. Boukhobza Laid et des deux membres du jury tirés au sort a prononcé hier, son verdict dans l'affaire de l'ex-golden boy Abdelmoumene Rafik Khalifa et les 71 autres accusés poursuivis dans le cadre de la caisse principale de Khalifa Bank.

En effet, les membres du tribunal criminel après neuf jours de délibérations ont répondu oui à l'unanimité aux 935 questions concernant le principal accusé, Abdelmoumene Rafik Khalifa notamment celles liées à la culpabilité et même aux circonstances atténuantes.

Ainsi, le président du tribunal criminel en charge du dossier a condamné l'ex-premier responsable de Khalifa Bank, Abdelmoumene Rafik Khalifa, à dix-huit ans de réclusion criminelle. La peine en question est assortie d'une amende d'un million de dinars et de la saisie de tous ses biens mobiliers et immobiliers. L'ex-golden boy devra rester encore 11 longues années en prison après avoir passé plus de 8 ans d'incarcération en Grande Bretagne. Le même tribunal a répondu par non concernant l'attribution des circonstances atténuantes prévues dans l'article 53 du code pénal au mis en cause. Son bras droit Djamel Guellimi qui a occupé des postes de responsabilité notamment à Khalifa Airways et Khalifa TV et qui devra encore rester une année dans l'établissement a été condamné à dix ans de réclusion criminelle pour s'être rendu coupable de plusieurs chefs d'inculpation entre autre faux et usage de faux dans des documents officiels, bancaires et comptables.

Cinq ans de prison pour Rahal

Le notaire Rahal Omar, très malade, a écopé quant à lui de cinq ans de prison ferme. Il a été reconnu coupable à l'unanimité de falsification de pièces officielles à savoir les deux actes notariés d'hypothèque relatifs à la villa de Chéraga et du local commercial sur la base desquels, la banque Khalifa a été créée. Le notaire qui a été présenté à l'audience sur une chaise roulante sera probablement remis dans les jours qui viennent en liberté provisoire. Le concerné avait bénéficié en 2009 de la liberté provisoire avant d'être encore une fois incarcéré la veille du procès, le 4 mai dernier.

De son côté, l'ancien directeur de l'agence de Blida Kechad Belaid a été condamné à huit ans de prison ferme le tribunal ayant répondu oui à toutes les questions notamment relatives à la culpabilité dans le détournement de sommes de la banque qu'il gérait. Kechad a déjà purgé sa peine.

Une peine de huit ans de prison ferme a été prononcée contre Mir Omar, l'ex-directeur de l'agence de Khalifa de Chéraga. Il a été reconnu coupable de détournement d'argent.

Issir Idir Mourad, ancien directeur de la BDL de Staouéli et ancien directeur de l'investissement au groupe Khalifa, a écopé de six ans de prison ferme pour falsification de documents administratifs.

Les deux frères Chachoua Abdelhafid et Bader Eddine ont été respectivement condamnés à huit et six ans de prison ferme. Les deux mis en cause se sont vus infligé la saisie de la villa familiale à Chéraga. Tandis que leur père, Ahmed Chachoua, a été acquitté.

Ighil libre

L'ex-sélectionneur national Ighil Ali Meziane a écopé de trois ans de prison ferme pour d'avoir créée une association de malfaiteurs dans le but de spolier les biens des déposants. La peine en question est assortie de la confiscation de sa villa sise à Chéraga. Ighil, qui a purgé sa peine, rejoindra sa famille après avoir passé 51 jours en prison car il a été placé en détention provisoire la veille du procès. La même peine a été retenue contre lui en 2007.

L'ancien patron de Khalifa de location de voitures Amghar M'Hamed Arezki qui a été reconnu coupable d'abus de confiance, a écopé de deux ans de prison ferme.

L'ex-directeur de l'école de la police d'Ain Bénian Adda Foudad a été reconnu coupable de plusieurs chefs d'inculpation notamment trafic d'influence et corruption, il a écopé de trois de prison ferme. L'ex-cadre de la police a purgé sa peine qui était de cinq ans de prison ferme.

Aoun, un avec sursis

L'ancien patron de Saidal Ali Aoun a été quant à lui condamné à un an avec sursis. Le mis en cause a été reconnu coupable d'avoir accepté des pots-de-vin. Lors de son premier jugement en 2007, il avait écopé de trois ans de prison ferme.

Le même tribunal a prononcé de 53 acquittements en faveur d'accusés poursuivis dans des affaires délictuelles. Parmi ceux-ci figure entre autre Lynda Benouis, la fille de l'ancien patron d'Air Algérie Tayeb Benouis. Elle a reconnu avoir pris un prêt bancaire de 900 millions de centimes.

Le représentant du parquet général Zerg El Ras Mohamed introduira lors des prochains jours des pourvois en cassation contre tous les accusés ayant bénéficié des acquittements ou des sursis, à la chambre criminelle de la Cour suprême.

De sévères réquisitoires

Le procureur avait requis la réclusion à vie contre l'ex-golden boy Abdelmoumene Rafik Khalifa et vingt et un ans de prison ferme contre son bras droit Djamel Guellimi. Pour rappel, Le procureur général du tribunal criminel de Blida, Zerg El Ras Mohamed a requis de lourdes peines contre tous les inculpés dans le cadre de la Khalifa Bank, poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment association de malfaiteurs, vol qualifié, faux et usage de faux dans des documents comptables et bancaires ,abus de confiance et escroquerie .

Ainsi, le premier procureur général adjoint de la cour de Blida, qui représente le ministère public, a requis la réclusion à vie contre le principal inculpé dans cette affaire, à savoir Abdelmoumene Rafik Khalifa, assortie de la saisie de tous ses biens mobiliers et immobiliers. Le procureur a estimé que l'ex-golden boy est entièrement responsable des pertes de sommes faramineuses estimées à des milliards de dinars et des millions en euros et en dollars. Le même procureur n'a pas conviction personnelle quant à l'usage de manières fallacieuses par le mis en cause pour arriver à ses fins, à savoir délester tout le monde et sans exception de ses biens. Selon toujours le représentant du ministère public, Khalifa a réussi en un laps de temps à se créer une vie de luxe en procédant au détournement et au transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger au détriment de l'économie nationale. Il a enfin estimé que l'ex-boss de Khalifa Bank ne mérite ni clémence ni indulgence du tribunal.

21 ans requis contre Guellimi

Djamel Guellimi, qui a occupé deux postes de responsabilité en même temps, à savoir inspecteur général à Khalifa Airways en France et premier responsable de Khalifa TV, s'est vu infliger une peine de 21 ans de réclusion criminelle par le procureur chargé du dossier de Khalifa Bank. ●●●

18 CONDAMNATIONS

pour l'ange déchu


Ph. S. ADEL/L.J.I


Ph. S. ADEL/L.J.I

●●●

Ce dernier a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux chefs d'inculpation retenus à l'encontre de l'ex-bras droit de Khalifa sont formelles, notamment en ce qui concerne la falsification des deux contrats relatifs à la création du groupe Khalifa et, par-delà, la banque, et l'hypothèque de la villa de Hydra. Le procureur a estimé que celui-ci est également responsable des transferts illégaux de capitaux vers l'étranger en euros et en dollars. Le procureur général a requis la saisie de tous les biens de ce dernier.

Il a par ailleurs requis deux peines de vingt ans de réclusion criminelle à l'encontre des deux frères Chachoua, Badr Eddine et Abdelhafid, pour s'être rendus coupables de tous les faits qui leur ont reprochés au cours de l'instruction judiciaire, notamment en ce qui concerne les faits relatifs à la complicité dans le détournement de sommes faramineuses des agences bancaires de Khalifa Bank et transport dans des sacs scellés. Le procureur a affirmé que les deux mis en cause, ont occupé des postes clés, respectivement ex-directeur général adjoint chargé des équipements à la Khalifa Bank et ex-directeur général adjoint chargé de la sécurité. Il a clamé à la direction du président du tribunal criminel que «les frères Chachoua ont accaparé plusieurs sommes colossales pour l'acquisition de quatre villas de manière illégale dans des quartiers résidentiels de la capitale, notamment à Chéraga.

Kechad risquait 15 ans de prison

L'ancien directeur de l'agence de Khalifa Bank de Blida Kechad Belaïd, risquait une peine de quinze ans de prison ferme. Elle a été demandée par le procureur général qui a estimé que le mis en cause est à l'origine de toutes les sorties des fonds des déposants par l'ex-golden boy et son entourage. Le représentant du parquet général a affirmé lors de son réquisitoire que le mis en cause a trahi la confiance placée en lui par les déposants qui ont perdu des sommes faramineuses sans qu'ils soient dédommagés.

La même peine a été requise contre Issir Idir, ancien directeur de la BDL de Staouéli et qui a occupé le poste de cadre dirigeant au niveau du réseau d'exploitation de Khalifa Bank. Selon le parquetier, le mis en cause est entièrement responsable des faits relatifs à l'abus de confiance et à la négligence manifeste ayant conduit à la dilapidation de deniers publics et privés. Le procureur général a par ailleurs requis la quinze ans de prison ferme contre l'ex-sélectionneur national, à savoir Ighil Meziane Ali, ex-conseiller au sport d'Abdelmoumene Khalifa. Il lui est reproché d'avoir proposé aux différents clubs des D1 et D2 de déposer leurs fonds dans les différentes agences bancaires implantées à travers le territoire national et qui n'ont pu être récupérés. Le procureur a infligé au même inculpé, poursuivi en matière criminelle, la saisie de tous ses biens, notamment la villa située dans un quartier résidentiel de la capitale.

Mir Ahmed, alors inspecteur général à Khalifa Bank, encourt de son côté la même peine, requise contre lui par le représentant du ministère public qui a estimé que les faits reprochés qui lui sont formels, notamment en ce qui concerne son implication directe dans les opérations d'escroquerie perpétrées à l'encontre des entreprises étatiques et contre les petits déposants. Malgré les anomalies et carences relevées lors des inspections routinières par les représentants de la Banque centrale d'Algérie, il a refusé de prendre des sanctions contre ceux qui sont à l'origine de toutes ces infractions.

Poursuivi à 81 ans

Le procureur général a par ailleurs requis dix ans de prison ferme contre le père des deux Chachoua Ahmed, âgé de 81 ans et qui a été à l'origine de plusieurs délits, notamment trafic d'influence et faux et usage de faux, tout cela dans un seul but : bénéficier d'avantages à titre de complaisance de la part de l'ex-golden boy dont le défunt père était un fidèle ami.

Amghar Mohand-Arezki, l'ex-patron de la Société de location de voitures qui appartenait à Abdelmoumene Rafik Khalifa, encourt une peine de quinze ans de prison ferme. Le mis en cause est poursuivi pour escroquerie et abus de confiance. Le procureur général a en outre requis dix ans de prison ferme contre Toudjane Mouloud, l'ancien directeur de la comptabilité et des finances à la banque Khalifa. Selon le procureur, le mis en cause est entièrement responsable des opérations de transferts, notamment de fonds en devises vers l'étranger. Il n'a pas jugé utile d'informer la Banque d'Algérie des transferts illégaux qui s'effectuaient au niveau de toutes les agences, notamment celles des Abattoirs d'Hussein Dey et d'El Harrach. L'ancien président-directeur général de Saidal, Ali Aoun, s'est vu infliger cinq ans de prison ferme. Cette peine a été requise contre lui par le procureur général qui a estimé que le mis en cause a usé de son poste pour bénéficier d'un véhicule. Une peine de trois ans de prison ferme a été requise contre la fille de l'ex-patron d'Air Algérie, en l'occurrence Lynda Benouïs, qui a bénéficié de 900 millions de centimes. Cette somme a été utilisée par l'accusée dans l'achat d'un appartement situé en plein cœur de la capitale. Le procureur a requis sept ans de prison ferme contre l'ancien directeur de l'école de police d'Aïn El Bénian, car il a estimé que tous les faits reprochés au mis en cause sont formels, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la profession à des fins personnelles.

R. H.

IL A DÉLIBÉRÉMENT CHOISI DE NE RIEN DIRE

Khalifa paie pour les autres

TOMBER de rideau sur un procès et fin de suspens pour l'ex golden boy qui durant les quarante-cinq jours du procès n'a absolument pas montré grand-chose ou pas voulu. Abdelmoumène Rafik Khelifa, ex-patron du groupe Khalifa et principal accusé dans l'affaire éponyme, a fini par rentrer dans les rangs et au vu de la faiblesse qu'il a montré lors de ses réponses à toutefois suscité une certaine curiosité. Comment ce «monsieur tout le monde» a-t-il pu grimper aussi haut et avoir en même temps pu abuser de tout le monde en ayant la bénédiction de hautes personnalités ? Serait-il le dindon de la farce qui a couté près de deux milliards de dollars au trésor public ? Aujourd'hui il paie très cher sa proximité avec le pouvoir et ses incartades à répétitions. Si le sort de Moumène Khalifa, qui va vieillir en prison n'émeut ni n'intéresse personne, des questions légitimes se posent par contre sur l'implication directe ou indirecte des personnalités politiques dans son ascension. Mais pour l'opinion publique, l'affaire Khalifa laisse un arrière-goût d'un procès bâclé destiné à fermer définitivement un dossier sulfureux. Il y a aussi ce souci d'éviter que des hauts responsables qui se seraient sucrés ne soient inquiétés. Trop de personnalités ont pu ainsi échapper aux griffes de la justice. De longues heures durant, l'ex-milliardaire déchu s'est attelé à nier les faits liés notamment à la falsification des actes d'hypothèque de biens immobiliers lui ayant permis l'acquisition d'un crédit bancaire pour la création de Khalifa Bank, se contentant juste de reconnaître l'existence d'infractions» à la loi s'agissant de la seconde procédure. Sa défense a étonné plus d'un observateur. Ils ont choisi une ligne de défense qui ne collait pas avec les accusations très graves portées contre leur client. De plus, ils n'ont à aucun moment du procès apporté la moindre preuve de l'innocence de leur mandant. Les multiples tricheries de leur client (falsification de documents faux et usages de faux) sont monnaie courante chez Khalifa. Peut-être a-t-il choisi délibérément de ne rien dire espérant une clémence de la part du juge du tribunal. Car passer vingt ans en prison ça risque de lui monter à la tête une fois de plus.

Hocine Adryen

LE SALAFISME ET LE TAKFIRISME SE RÉPANDENT À UNE VITESSE VERTIGINEUSE

Silence complice ou abdication du pouvoir ?

EN CONTEMPLE tristement l'image d'un gouvernement en mal de légitimité, on est encore plus abasourdi devant l'inqualifiable propension à reculer devant les islamistes, ces criminels aux mains tachées de sang de plus de 200.000 Algériens . La loi sur la violence faite aux femmes est reléguée aux oubliettes. Sur cette question, les islamistes de tous bords, (partis politiques et associations, chaines de TV d'obédience islamiste) se sont donnés le mot pour ruer sur le brancard. Le gouvernement Sellal recule et cède facilement. Le ministre du Commerce Amara Benyounes croyant bien faire, -il tenta de réguler la commercialisation des boissons alcoolisés- y prit un incroyable râteau de son chef qui décida de retirer illico presto de la loi cette nouvelle disposition. Cette fois ci, le prêcheur autoproclamé Hamadache a dépassé la borne. Il a tout simplement milité pour l'ouverture d'une ambassade de l'EI en Algérie lors d'une émission télévisée. Intervenant, sur les ondes de la radio Echourouk FM, Hamadache en fait même une promesse électorale, en soutenant que si un jour il accéderait au poste de la présidence de la République, il va lui accorder une représentation diplomatique en Algérie. Et du côté du gouvernement on assiste à un silence radio ! . Après avoir affiché sa fermeté et sa détermination àéraduiquer ce fléau, le pouvoir arrive même à s'en accommoder aujourd'hui. Ce courant religieux a repris du poil de la bête depuis sa défaite militaire. Les tambours de la «guerre» se font de plus en plus entendre. Le réfèrent religieux a pris tellement de place en Algérie qu'il y a de plus en plus d'Algériens qui se contentent du mariage religieux et se détournent de la procédure administrative obligatoire pour légaliser le mariage. Selon la LADDH, le mariage religieux se multiplie et crée beaucoup de problèmes d'ordre administratif, notamment l'enregistrement des nouveau-nés. Il souligne également l'existence en Algérie des mariages spécifiques et temporaires comme le nikâh al misyar (le mariage du voyageur), qui est une tradition de mariage sunnite contestée. Il cite aussi le mariage de jouissance, qui est condamné par les oulémas sunnites et chiites. Ce phénomène qui ronge la société reste, dénonce la LADDH, un sujet presque tabou pour les hommes politiques et les responsables qui craignent de l'évoquer publiquement au risque d'être mal compris. Dans son enquête, cette organisation de défense des droits de l'Homme a sondé une centaine d'imams sur, notamment, l'application de l'instruction datant de 2005 les obligeant à ne pas faire le mariage religieux avant le contrat de mariage. «Cette exigence visait à protéger à la fois la femme et préserver les enfants des erreurs qui peuvent être commises», a indiqué la LADDH qui fait état de la constatation de plus de 7 000 faux mariages qui ont provoqué des drames. La LADDH dénonce l'exploitation éhontée de certains vides juridiques pour mettre l'épouse devant le fait accompli. Le code de la famille, tel que réformé en 2005, exige le consentement de la première femme pour que l'on puisse avoir une deuxième femme. Pour contourner cette exigence, les hommes recourent au mariage religieux à l'insu de la première épouse. Et une fois consommé, la loi autorise presque automatiquement l'officialisation de ce mariage pour le bien, dit-on, des «futurs enfants».

H. A.

LE FLN SANS BUREAU POLITIQUE

Les limites de Saâdani

Le suspense est total au sein du FLN. Alors que tout le monde s'attendait à une annonce rapide de la composante humaine du Bureau politique, juste après la clôture des travaux du congrès et les soutiens affichés du président Abdelaziz Bouteflika et de son chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah, le secrétaire général du vieux parti entretient le mystère sur les hommes qui devront l'accompagner dans ses missions politiques.

Ayant les coudées franches dans sa gestion organique et politique du parti, Amar Saâdani semble avoir, paradoxalement, les mains liées quand il s'agit des nominations ou des désignations des responsables devont officier au sein de son staff.

Le BP est une œuvre difficile, compliquée et pleine de calculs, nous dit-on dans l'entourage du parti. En plus des détails d'équilibre régional, vieille recette traditionnelle du parti et du pouvoir algérien en général pour cacher les tares et les dérives et donner l'impression d'unité et de solidarité, le mode de désignation au sein du FLN n'a pas changé d'un iota. La règle demeure la même : la loyauté.

D'ailleurs, un ancien dirigeant du parti est plus incisif quand il nous dira que la constitution du BP est soumise à trois critères : «la loyauté, puis la loyauté et enfin la loyauté». Aucune marge n'est laissée à la technicité ou à des compétences avérées dans un domaine précis. Le BP est une affaire «personnelle» qui concerne «exclusivement» le patron du parti.

Or, une nouvelle donne vient de surgir dans les tablettes du FLN à la fin de ce congrès. Ce n'est plus Saâdani qui est seul responsable ou chef du vieux parti majoritaire, mais c'est Bouteflika, président du FLN. Autrement dit, toute nomination ou désignation des membres du BP devra avoir l'aval du chef de l'Etat. C'est cette nouvelle «complication» politico-organique qui a créé un semblant de suspense et aiguisé des ambitions parmi des dizaines de membres du comité central.

Selon des sources internes au parti, Saâdani aurait confié à ses proches que la liste de son BP sera validée après les fêtes de l'Aïd El Fitr, soit vers la fin du mois de juillet.

D'ailleurs, cette validation ne devrait avoir lieu qu'après la convocation d'une session spéciale du comité central, dont l'ordre du jour sera l'adoption du règlement intérieur du parti, le règlement intérieur et le fonctionnement du CC.

Depuis que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a validé les résultats du dixième congrès et donné son quitus sur ce qu'on appelle «la conformité», il ne reste plus au parti que le choix et la sélection des hommes qui composeront le team du Bureau politique.

Selon les dires de Saâdani, c'est Bouteflika qui avalisera en dernier ressort cette liste sur proposition, bien sûr, du secrétaire général. Il est évident que beaucoup de noms circulent dans l'encadrement des appareils du parti.

C'est ainsi qu'on affirme que Saâdani ne voudrait pas intégrer les quatorze ministres fraîchement ralliés au CC au sein du BP.

Pratiquement aucun nom ne figure sur une liste initiale, nous confie-t-on. Même pas Khaoua, ex-président du groupe parlementaire du FLN, aujourd'hui membre du gouvernement Sellal chargé des Relations avec le Parlement, qui fut l'un des plus ardents défenseurs de Saâdani depuis sa venue au parti en 2013, et sans doute l'un de ses partisans les plus farouches et son pilier politique.

Or, les rumeurs évoquent plutôt le retour de la vieille garde, qui fut longtemps l'arme redoutable de Bouteflika quand il accéda au pouvoir en 1999. Et il est question avec insistance du retour de l'ex ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, ou de Saïd Barkat, qui géra pendant longtemps le porte-feuille de l'Agriculture.

Des retours qui donnent un cachet plus politique à ce nouveau BP.

Cependant, Saâdani semble avoir misé sur d'autres têtes moins connues, moins médiatisées pour compléter sa liste qui frôle les 19 personnes. En entretenant le flou, ils laisse planer des doutes sur certains parmi ses fidèles, comme Mazouzi, longtemps «Monsieur organique» du parti, ou l'actuel chargé de communication. On évoque à ce sujet que Saâdani voudrait mettre dans le bain des têtes plus jeunes et des femmes, afin de justifier son propre discours et sa politique dite de l'assainissement des organes du parti.

Lors du congrès, ses messages étaient dominés par des termes comme rajeunissement et modernisation. Or, tout le monde sait que la moyenne d'âge des dirigeants du FLN dépasse allègrement les 60 ans. C'est ainsi qu'on prévoit au moins quatre femmes et six jeunes cadres affirmés au sein du BP. De plus, selon nos sources, Saâdani aurait posé une condition draconienne à tous ceux qui veulent entrer dans le club fermé du BP : refus de tous ceux qui détiennent une responsabilité administrative, économique ou parlementaire, à moins de démissionner de son poste.

Une règle qui a créé une énorme déception chez beaucoup d'ambitieux, comme le chef du groupe parlementaire, le milliardaire Djemai, qui cherche depuis toujours à vouloir intégrer l'état-major du FLN.

En attendant que Bouteflika daigne enfin «libérer» la liste de son BP, l'incertitude est totale sur une structure stratégique du parti, car c'est elle qui va conduire le FLN vers les nouvelles batailles politiques qui s'annoncent, au moins jusqu'à 2017.

H. R.

IMAMS CATHODIQUES AUTOPROCLAMÉS

Mohamed Aïssa saisit l'ARAV

IL ÉTAIT TEMPS ! Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a saisi l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) présidée par Miloud Chorfi s'agissant des programmes diffusés par des chaînes de télévision privées algériennes et animés par des imams et cheikhs autoproclamés.

«Je confirme avoir saisi le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel concernant les programmes diffusés et les discours développés sur des chaînes de télévision privées algériennes par des imams et cheikhs autoproclamés qui sont détachés de la réalité des Algériens», a indiqué Mohamed Aïssa qui était l'invité du forum du journal Liberté.Le ministre a précisé avoir proposé au président de l'Autorité, Miloud Chorfi, que «le collectif de cette Autorité soit renforcé par des cadres du ministère des Affaires religieuses, notamment des inspecteurs centraux et des imams», lesquels sont en mesure, a-t-il expliqué, de «détecter et d'analyser» le contenu des programmes TV et de «proposer d'autres personnalités plus imprégnées du référent religieux national». A une question sur les propos tenus par l'imam Hamadache sur une chaîne de radio privée au sujet de Daech, Mohamed Aïssa a tenu à préciser : «Nous ne connaissons pas leur affiliation et nous ignorons qui les rémunèrent et qui les a formés. Leurs prêches, orientations et fetwas sont globalement irrationnels et relèvent du virtuel, car ils se réfèrent à l'Internet et aux réseaux sociaux, lesquels sont piégés.»

Aïssa, a fait observer que les «réseaux sociaux sont le fief du daechisme et de cheikhs marginalisés dans leur pays d'origine». Par ailleurs, Mohamed Aïssa a révélé que 55 mosquées sont gérées à Alger par des «imams bénévoles qui ne sont pas des radicaux mais des salafistes».

Il a précisé que ces imams avaient été autorisés à exercer par le Conseil scientifique du ministère des Affaires religieuses bien avant sa nomination au poste de ministre il a toutefois relevé que ces imams, dont les autorisations d'exercer expireront éminemment, sont «contrôlés».

«Ce sont les mosquées les plus contrôlées à Alger par des inspecteurs émanant du ministère des Affaires religieuses et des services de sécurité», a ajouté le ministre, précisant que ces imams bénévoles seront remplacés par des imams formés à l'université.

S. N.

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Deux terroristes abattus à Tizi Ouzou

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire(ANP) relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a abattu deux terroristes, lundi dernier vers 19h30, au cours d'une embuscade tendue près de la localité de Tigounatine relevant de la commune d'Akkerou, dans la région d'Azeffoun à 71 km au nord est de la wilaya de Tizi Ouzou.Selon les indications fournies par le ministère de la Défense, l'opération a permis de récupérer un pistolet mitrailleur Kalachnikov, un pistolet automatique Beretta, une quantité de munitions et un téléphone portable.

S. N.

DÉFICITAIRE DE PLUS DE 6 MILLIARDS USD SUR LES CINQ PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2015

La balance commerciale de l'Algérie dans le rouge

Le déficit de la balance commerciale de l'Algérie s'est creusé à 6,38 milliards de dollars (mds usd) durant les cinq premiers mois de l'année, alors que le pays était excédentaire de près de 3,44 mds usd à la même période de 2014, selon les statistiques des Douanes algériennes.

A l'origine de ce déficit alarmant, la chute des recettes d'exportations qui ont baissé de presque de moitié (43,97 %) en passant à 15,94 mds usd contre 28,31 mds usdà la même période de 2014, indiquent les données du centre national de l'informatique et des statistiques des douanes.

Ainsi, les recettes d'exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 93,52% du total des ventes nationales à l'étranger, ont chuté de 45,47 % en totalisant 14,91 mds usd, contre 27,35 mds usd à la même période de 2014.

Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles ne représentent qu'une infime partie des exportations globales du pays (6,48%), soit 1,03 milliard usd.Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 850 millions usd (+13,17%), les biens alimentaires avec 135 millions usd (-10,62%), les produits bruts avec 39 millions usd (-15,68%), les biens d'équipements industriels avec 6 millions usd (-6,33%) et les biens de consommation non alimentaires avec 4 millions usd (-15,33%).

Quant aux importations nationales durant la période considérée, elles ont été réduites de 10,22 % en passant à 22,33 mds usd, contre 24,87 mds usd durant la même période de l'année écoulée.

Les importations ont toutes enregistré une baisse durant les cinq premiers mois de l'année, à l'exception des groupes des biens d'équipements agricoles qui ont augmenté de près de 22% pour totaliser 314 millions usd.

La plus importante baisse a concerné le groupe des énergies et lubrifiants avec des importations de 748 millions usd (-44,7%), les produits bruts avec 696 millions usd (-18,36%), les biens de consommation non alimentaires avec 3,61 mds usd (-19,75%), les demi-produits avec 5,09 mds usd (-8,6%) et les biens d'équipements industriels avec 7,56 mds usd (-0,81%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 71 % durant les cinq premiers mois de 2015 contre 114 % à la même période de l'année écoulée.

Concernant la balance commerciale du mois de mai 2015, elle a enregistré un déficit de 1,28 milliard usd contre un excédent de 64 millions usd durant le même mois de l'année précédente.

Les exportations ont atteint près de 3,25 mds usd contre 5,6 mds usd au même mois de 2014 (-42,05%), tandis que les importations se sont chiffrées à 4,53 mds usd contre 5,54 mds usd (-18,23%). Les exportations des hydrocarbures ont été estimées à 2,94 mds usd contre 5,44 mds usd le même mois en 2014, soit une chute de 45,85%.Les exportations hors hydrocarbures en mai dernier ont représenté 9,34% du total des exportations, en se chiffrant à 303 millions usd contre 167 millions usd au même mois en 2014 (+81,44%).

En mai 2015, les six principaux clients de l'Algérie ont été l'Espagne (643 millions usd), les Pays-Bas (497 millions usd), l'Italie (419 millions usd), la France (399 millions usd) et la Grande-Bretagne (384 millions usd).

Quant à ses principaux fournisseurs, la Chine a maintenu sa première place (785 millions usd), suivie de la France (410 millions usd), l'Italie (403 millions usd), l'Espagne (340 millions usd) et l'Allemagne (337 millions usd).

Z. M.

ELLES ACCAPARENT 20% DU BUDGET DES MENAGES ANNUELLEMENT EN ALGÉRIE

Les dépenses de logement plombent la consommation

UNE RÉCENTE étude de l'Office national des statistiques (ONS), nous apprend que les ménages dépensent une moyenne de 21% du budget familial pour les frais et charges du logement, soit quelque 900 milliards de DA annuellement. Les résultats de cette enquête, menée en 2011, montrent que chaque ménage a dépensé 146 133 DA en moyenne durant cette année, soit 12 178 DA mensuellement pour assumer les frais et charges de son logement. La part des loyers et charges dans la dépense des ménages reste «très élevée» quel que soit le milieu de résidence, note l'enquête qui précise que quel que soit le sous-groupe de produits, la dépense augmente avec le niveau de vie.

Dans le milieu urbain, la dépense est passée de 130,4 mds DA à 703,8 mds DA , tandis que dans le milieu rural, elle a augmenté pour atteindre 211,7 mds DA en 2011 contre 77,17 mds DA en 2000. Au niveau national, les ménages qui habitent des villas ou étages de villas ont la dépense mensuelle moyenne la plus élevée soit 14 690 DA (hors loyer) suivis des ménages résidant dans des immeubles avec 12 829 DA. Les populations issues de ces deux types d'habitat enregistrent toujours les dépenses les plus élevées de leur milieu mais seuls les habitants du milieu urbain dépassent la dépense mensuelle moyenne nationale.

Les dépenses des familles habitant des maisons traditionnelles (Haouch) et celles des constructions précaires dépensent une moyenne mensuelle respective de 8 670 DA et 4.409 DA. Les frais mensuels des ménages sont toujours plus élevés dans le milieu urbain et dépassent la moyenne nationale pour tous les ménages de trois personnes et plus. L'enquête, qui a concerné 900 produits que compte la nomenclature des biens et services, a duré une année entière sur le terrain afin de prendre en charge les effets de la saisonnalité de la consommation et a porté sur un échantillon de 12 150 ménages ordinaires.

Le secteur du logement en Algérie s'est renforcé récemment grâce à la livraison de près de 2,7 millions de logements. Le parc de logements en Algérie est passé de 5 416 331 unités en 2000 à 8 040 932 en 2013, soit plus de 2.600 000 logements de plus. En outre, l'Etat a mobilisé, durant la même période, plus de 300 milliards de dinars pour financer des projets d'amélioration urbaine, tandis que 448 milliards de DA ont été consacrés aux études techniques et à la réduction du déficit enregistré en matière d'infrastructures vitales au niveau des cités et des villes. Durant la période 2009-2013, le nombre total de logements réalisés est de 950.981 unités. Ils sont répartis en 322.477 logements publics locatifs (LPL), 137.574 logements sociaux participatifs (LSP), 18.448 logements location-vente (LV) et 472.482 logements ruraux. Les prévisions retenues pour l'année 2014 sont arrêtées à 371.084 logements.

Enfin, il y a lieu de souligner que les ménages attachent une importance particulière à la question du logement. Ce qui explique le fait que l'épargne des ménages va au logement via les différentes formules initiés par l'Etat pour l'accession à la propriété immobilière : AADL, LSP, logement rural et LPP. Ceci explique également et dans une large mesure la stagnation, voire le recul, du marché de l'automobile en Algérie, la priorité des épargnants étant toujours orientée vers l'immobilier. Ceci impacte fortement la consommation des ménages.

Kamel Aït Bessaï

Nouveau pack mobile prépayé chez Mobilis

AVEC SON NOUVEAU pack mobile, Mobilis propose une nouvelle façon de se faire plaisir à un prix léger. A compter du Lundi 22 Juin 2015, ses 170 Agences Commerciales réparties sur tout le territoire, commercialisent un pack mobile prépayé comprenant le Smartphone 3G HUAWEI Y 221 + une SIM Mobtasim 2G/3G et 3 mois d'Internet, d'appels et de SMS. Un plaisir à s'offrir pour seulement 8200 DA. Grâce à son partenaire Huawei, Les clients ayant acquis le pack, auront aussi la chance de participer à une grande tombola dotée de magnifiques cadeaux (Audi A1, voyages en Turquie et smartphones). Pour rappel, les abonnés de cette offre auront accès au menu *600# qui leur permet de bénéficier de multiples avantages, dont les promotions de Ramadhan.

IL A OFFICIALISÉ À PARTIR DE CONSTANTINE LA CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE ALGÉRO-ESPAGNOLE DANS LA MÉCANIQUE

Bouchareb salue le sérieux des opérateurs pharmaceutiques

LES TRAVAUX de la nouvelle unité de production d'insuline de Saidal sont à 85% du taux d'achèvement. Dès sa mise en activité, l'usine produira trois types d'insuline à raison de 50 millions de bouteilles par an et permettra le recrutement de 70 employés pour un investissement évalué à 1 milliard de DA. C'est en ces termes que des explications ont été données, hier, au ministre de l'Industrie et des Mines en visites de travail et d'inspection qu'il a effectuée à Constantine. Hormis Saidal, quelques opérateurs publics et privés activant dans les secteurs pharmaceutique, mécanique, et agroalimentaire ont eu « le privilège « de faire partie du périple constantinois de M. Bouchouareb. Phytopharm (filiale du groupe pharmaceutique Z-pharm et AAHP (spécialisé dans la fabrication de médicaments destinés à la santé animale) ont été en autres les opérateurs honorés dans la matinée par la visite de l'hôte de la ville des Ponts. Phytopharm, un parmi les plus importants producteurs de générique au niveau national ayant aussi contribué à donner à Constantine son statut de capitale de l'industrie pharmaceutique a été amplement encensé par le ministre. Le producteur versé depuis 4 ans dans la production de l'insuline est considéré parmi les rares opérateurs pharmaceutiques à avoir réussi à mettre sur le marché international ses produits. En effet l'opérateur Phytopharm exporte depuis une année certains de ces produits vers la Tunisie et l'Espagne, à en croire ce qui s'est dit en marge de la visite ministérielle. Idem pour AAHP spécialisé dans le générique vétérinaire dont la réputation au niveau continentale et même internationale n'est plus à prouver. Premiers au niveau magrébin et deuxième à l'échelle africaine après un opérateur sud-africain, les laboratoires AAHP (Algerian animal health production) ont, depuis des années, prouvé leur constance dans la production de médicament de qualité et dont certains ont même obtenu des distinctions internationales. Le ministre de l'Industrie et des Mines Abdessalem Bouchouareb, s'est aussi enquis, à El-Khroub et Aïn Smara, de l'activité de certaines entreprises publiques nées autour de l'ex-Enmtp versées dans l'industrie mécanique. A El-Khroub au niveau du complexe mécanique Etrag, siège de l'unité de production depuis décembre 2012 des tracteurs sous le label Massey Fergusson, le ministre a reçu des explications sur le fonctionnement de l'usine, où selon les chiffres fournis par les responsables de l'entreprise près de 4 000 agricoles tracteurs sont sortis de l'usine en 2014, au moment où 120 000 engins fabriqués par la société mixte algéro-américaine sont actuellement répartis à travers tout le territoire national.

Le périple constantinois du ministre était aussi une occasion pour l'officialisation de la création d'une joint-venture algéro-espagnole pour la fabrication d'accessoires de tracteurs dont le siège est prévu à Sidi Bel Abbes. En fin d'après midi, le ministre a réuni les industriels pour leur dicter la nouvelle feuille de route du gouvernement quant aux objectifs fixés pour rentabiliser au maximum les investissements et prévoir au-delà d'une autosuffisance, une ouverture vers les marchés extérieurs.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya :Tamanrasset

Daira :In salah

Commune :In salah

Numéro fiscale : M.F.098211080015257

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

La commune **d'IN SALAH**, lance un appel d'offres national ouvert pour :

مناقصة رقم: 2015/51 : اقتناء تجهيزات ووسائل لجمع النفايات المنزلية

(bacs à ordures حاويات قمامة)

Les entreprises de réalisations qualifiés , intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de service de programmation économique de la commune (In Salah) contre un reçu au montant de **2500.00 DA** non remboursable payée chez le caissiers.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement par les documents cités comme suit :

1-L'OFFRE TECHNIQUE :

-Déclaration à souscrire et déclaration de probité.
-Cahier des charges (Offre technique proprement dite).
-Copie du registre du commerce portant notification d'activité voulu.

Les déférents documents demandés sont détaillé dans le cahier des charges

2- L'OFFRE FINANCIERE :

-Lettre de soumission .
-Bordereau de prix unitaires .
-Devis quantitatif et estimatif.

NB: touts documents à fournir doivent être cacheté et paraphé et valides a la date de depot des offres.

Les plis doivent parvenir comme suit : l'offre Technique dans une enveloppe fermé et cachetée portant la mention « offre technique » et l'offre financière dans une autre portant la mention « offre Financière ».

Les deux offres doivent être mises dans une enveloppe anonyme et fermé portant la mention :

A Monsieur le président d'APC

-A NE PAS OUVRIR -

-APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°____/ 2015-

Projet:.....

La durée de préparation des offres est fixée de : **16 jours** à compter de la première parution de cet avis dans le (BOMOP) ou la presse.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h:00 a 10h:00, au niveau de **service de programmation économique** de commune (In Salah).

L'ouverture des plis aura lieu au siège de commune le même jour à 10h. 05 en séance plénière.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 24/06/2015 / ANEP N° 332 426**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya :Tamanrasset

Daira :In salah

Commune :In salah

Numéro fiscale : M.F.098211080015257

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

La commune **d'IN SALAH**, lance un appel d'offres national ouvert pour :

مناقصة رقم: 2015/52 : انجاز 04 أقسام بتوسعية بمدرسة عمر بن عبد العزيز

Les entreprises de réalisations qualifiés , intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de service de programmation économique de la commune (In Salah) contre un reçu au montant de **2500.00 DA** non remboursable payée chez le caissiers.

Les offres doivent être accompagnées obligatoirement par les documents cités comme suit :

1-L'OFFRE TECHNIQUE :

-Déclaration à souscrire et déclaration de probité.
-Cahier des charges (Offre technique proprement dite).
-Copie du registre du commerce portant notification d'activité voulu.

Les déférents documents demandés sont détaillé dans le cahier des charges

2- L'OFFRE FINANCIERE :

-Lettre de soumission .
-Bordereau de prix unitaires .
-Devis quantitatif et estimatif.
-Certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises

NB: touts documents à fournir doivent être cacheté et paraphé et valides a la date de depot des offres.

Les plis doivent parvenir comme suit : l'offre Technique dans une enveloppe fermé et cachetée portant la mention « offre technique » et l'offre financière dans une autre portant la mention « offre Financière ».

Les deux offres doivent être mises dans une enveloppe anonyme et fermé portant la mention :

A Monsieur le président d'APC

-A NE PAS OUVRIR -

-APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°____/ 2015-

Projet:.....

La durée de préparation des offres est fixée de : **16 jours** à compter de la première parution de cet avis dans le (BOMOP) ou la presse.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h:00 a 10h:00, au niveau de **service de programmation économique** de commune (In Salah).

L'ouverture des plis aura lieu au siège de commune le même jour à 10h. 05 en séance plénière.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 24/06/2015 / ANEP N° 332 428**

PROLIFÉRATION DES MARCHÉS INFORMELS

L'UGCAA conteste l'autorisation de l'activité

Le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), El Hadj Tahar Boulenouar, conteste la décision du ministre du Commerce d'autoriser l'activité des marchés parallèles en l'intégrant au commerce officiel.



DR

Selon Boulenouar, cette façon de voir les choses traduit l'incapacité du ministère à venir à bout du phénomène. Contacté par nos soins, le porte-parole de l'UGCAA, indique que la décision d'autoriser les marchés informels émane de l'échec du ministère du Commerce dans l'éradication de ces derniers, qui se trouve impuissant devant les barrons de l'informel. «Le marché informel est géré par des barons puissants. Ces derniers exercent des pressions sur le ministère du Commerce pour prendre de telles décisions», fustige Boulenouar.

Ce dernier soutient que la campagne d'éradication des marchés informels, lancée entre fin 2012 jusqu'au début 2014, par le ministère de l'Intérieur et celui du Commerce n'a pas réussi à mettre fin à ce commerce illégal. Le porte-parole de l'UGCAA a estimé que cette opération n'a pas donné ses fruits sur le terrain, car elle n'a pas été accompagnée par un suivi de la part des autorités locales. «Cela n'est pas l'affaire des policiers, mais plutôt des autorités locales qui doivent prendre en charge cette opération», a-t-il déclaré. Boulenouar a tenu à mettre l'accent sur les conséquences négatives du commerce informel sur la campagne «Consommons algérien» lancée par le ministère du Commerce. «L'ampleur que prend le commerce parallèle est en contradiction avec la politique du gouvernement qui cible à encourager la production nationale, car 80% des produits qui sont commercialisés par le biais des points de vente informels sont importés», a expliqué Boulenouar. Ce dernier a tiré, encore une fois, la sonnette d'alarme quant à la prolifération, ces dernières années, du commerce informel. Selon les dernières statistiques de l'UGCAA, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), pas moins de 200 points de ventes illicites ont été crées durant ce mois sacré du Ramadhan. Ces derniers viennent s'ajouter au 2 000 points existant au niveau national. Face à cet état de fait, le même responsable a appelé les autorités concernées à mettre en place des solutions concrètes pour mettre fin à cette activité. Il s'agit, selon Boulenouar, de la création des marchés de proximité et l'exploitation des locaux qui sont fermés depuis plusieurs années et dans plusieurs communes au niveau national.

Lynda Louifi

AMAR GHOUL, MINISTRE DU TOURISME, EN VISITE À BÉJAÏA

La décentralisation comme mesure pour la relance des ZET

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a donné avant-hier le coup d'envoi officiel des travaux de viabilisation des Zones d'expansion touristiques (ZET) d'Agarioune dans la commune de Souk El-Tennine et celle d'Aokas. Le ministre a souligné à l'occasion qu' «une série de mesures a été engagée pour lever les blocages des Zones d'expansion touristiques afin d'arriver à leur exploitation», regrettant le fait que plusieurs zones touristiques ne sont pas encore exploitées en raison de la complicité des procédures administratives et financières.

Et pour encourager l'investissement privé et débloquer les 14 projets en souffrance depuis de longs mois, M. Ghoul préconise la décentralisation de la gestion des dossiers d'investissement sur le plan des procédures administratives et financières. «Nous avons décidé de décentraliser les procédures administratives et financières afin de faciliter les choses aux hommes d'affaires et encourager l'investissement». Ces mesures concernent aussi la coordination et la complémentarité entre les différents services, notamment les secteurs de l'Agriculture, les Domaines, l'Environnement, les élus locaux, la société civile, afin de débloquer les situations liées parfois à l'extraction du foncier, la bureaucratie, etc. «Des instructions ont été données pour trouver des solutions aux difficultés liées à ces blocages des projets», dira-t-il. Evoquant la question des concessions des plages, l'hôte de Béjaïa estime que les familles ne seront pas empêchées d'accéder aux plages.

«L'accès est gratuit à travers toutes les wilayas côtières du pays», affirme-t-il. Et d'ajouter : «Les plages sont un espace familial et seules les prestations de service sont payantes, et celles-ci doivent se conformer aux cahiers des charges». Le ministre fait observer que la wilaya de Béjaïa, est une région touristique qui recèle d'importantes potentialités, insistant sur la nécessité d'exploiter d'autres potentialités touristiques comme le tourisme de montagne et culturel.

Il convient de noter que la Zone d'expansion touristique de l'Oued-Agarioune qui s'étale sur une superficie de 32h est d'une capacité d'accueil en termes d'hébergement de 1 044 lits et générera 1 800 postes d'emploi. La Zone d'expansion touristique est d'une superficie de 61ha. Sa capacité d'accueil est de 1 418 lits avec 2 350 emplois. Les deux ZET permettront à terme d'améliorer amplement les capacités d'accueil de la wilaya en hébergement avec une hausse de 2 462 lits et la création de 4150 postes d'emploi. Le ministre a, auparavant, inauguré deux établissements hôteliers privés à Tichy, à savoir l'hôtel «Raya» et «La Grande Terrasse» qui a été réaménagé récemment.

N. Bensalem

LE TOURISME EN ALGÉRIE

De nouveaux hôtels à des prix excessifs

LORS d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Alger, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a inauguré plusieurs hôtels. Il a été constaté sur place que les chambres sont à des prix exorbitants. Le ministre a indiqué que les prix varient selon l'offre, qui est réduite en Algérie.

Les chambres sont cédées à partir de 16 000 DA la nuit, et fonctionnaire qui touche un salaire moyen ne peut se permettre cet extra. Il choisira de passer ses vacances dans un pays étranger qui offre des prestations de services à des prix raisonnables. Aussi, la politique adoptée par le ministre du Tourisme, sous le slogan «Visitez votre pays avant de visiter d'autres pays» fait des mécontents. Ces derniers estiment que l'Algérie n'est pas encore arrivée à ce stade. M. Ghoul a précisé que le tourisme en Algérie doit connaître un développement imminent, car le problème des prix se règle avec la régulation de l'offre qui est réduite en Algérie, et ce en bonifiant le service et en le diversifiant. Il a ajouté que «pour cela, il est indispensable d'aller de l'avant en facilitant, en premier lieu, la tâche aux investisseurs qui veulent investir dans des structures qui permettront par la suite d'atteindre les objectifs voulus, contrôlant, en orientant et en réunissant les conditions nécessaires à la relance du secteur, avec la mise en place d'organigrammes simples et efficaces, sans pour autant oublier les conditions du cahier des charges».

En marge de cette visite, Amar Ghoul a insisté sur la nécessité de booster les investissements dans le secteur pour répondre aux besoins nationaux en matière d'accueil. Il a indiqué que 137 projets d'une capacité d'accueil de 25 000 lits seront mis en place bientôt dans la capitale, avec la création de plusieurs postes d'emploi directs et indirects.»

A. Racha

Lancement du pack Smart Line à 3990 DA de Djezzy

COMME à chaque mois de Ramadhan, les offres Djezzy sont de plus en plus généreuses et défient toute concurrence. Ce mardi 23 juin 2015, Djezzy lance le pack SMART LINE, une combinaison alliant un Smartphone Androïde de type Alcatel PIXI 3 et une Sim Djezzy LINE. Le pack est proposé au prix imbattable de 3990 DZD seulement, avec payement d'une caution de 2000 DZD pour les forfaits LINE. Le Smartphone Alcatel PIXI 3, proposé avec le pack, est un Androïde 4.4 doté d'un écran tactile 4'' et un processeur : CORE 2 X 1GHz, disposant d'un appareil photo 3MP, d'une mémoire DDR3 de 512MHz et une mémoire interne de 4GO offerte extensible à 32GO. Ce Smartphone est également disponible à la vente sans engagement au prix de 7990 DZD. L'offre est disponible dans tous les centres de services Djezzy des wilayas couvertes par le réseau 3G. Elle est valable jusqu'à épuisement du stock disponible.

Conditions générales:

- Chaque client ouvre droit à un seul pack.
- Chaque client ayant bénéficié du pack devra signer un engagement de 12 Mois + une annexe (sur laquelle il s'engage à s'acquitter d'un montant fixe 4000 DZD représentant la différence entre le prix de l'appareil en pack et son prix vendu en unité en cas de résiliation avant la fin des 12 mois d'engagement).
- Un client post-payé résidentiel existant peut bénéficier du pack en basculant vers l'un des forfaits LINE à condition d'avoir dépassé les 12 mois d'engagement.
- Un client prépayé peut bénéficier du pack en migrant vers l'un des forfaits LINE.
- Un client LINE ne peut bénéficier du Smartphone uniquement, mais il peut acheter le pack (nouvelle ligne+smartphone).

The Island by Ooredoo à Alger et soirées Kheima à Oran et Constantine

OOREDOO partage l'ambiance particulière des soirées ramadanesques avec les Algériens et leur offre l'opportunité de passer d'agréables moments en famille ou entre amis dans des lieux d'exception à Alger, Oran et Constantine. A Alger, Ooredoo est le Sponsor officiel de « The Island by Ooredoo « qui prend ses quartiers au niveau du club nautique Espadon au Port d'Alger. Offrant une vue panoramique sur la baie d'Alger, «The Island by Ooredoo». (https://www.facebook.com/TheIslandByOoredoo) vous accueille tous les soirs à partir de 21h30. De nombreux cadeaux sont à gagner tous les jours et une tombola est organisée chaque semaine avec à la clef des voyages et des billets pour les matchs du PSG et du Real Madrid. Cet espace exceptionnel, premier du genre, peut accueillir environ 450 personnes chaque soir. Tous les moyens sont déployés afin d'assurer le maximum de confort aux passionnés de mer et d'évasion : parking surveillé, grands bateaux pour les traversées entre la Pêcherie et The Island by Ooredoo, un espace photo qui permet aux fans de l'île d'immortaliser ce moment par une photo souvenir avec pour arrière-plan «Alger la blanche». A Oran, Ooredoo est le sponsor Gold de « Kheimat Eden Phoenix « et du « Sheraton d'Oran « où d'agréables moments autour d'un thé à la menthe et d'une savoureuse pâtisserie traditionnelle vous attendent dans une ambiance conviviale et familiale. Ooredoo offrira des cadeaux dans le cadre des tombolas organisées au niveau des deux sites. Ooredoo est également présent à Constantine et sera le «Sponsor Bronze» de l'Evénement «Ramadan Nights by Marriot Constantine». Une kheima chaleureuse au cœur de l'hôtel Mariott. Les invités pourront gagner des packs Ooredoo grâce à une tombola qui a lieu chaque week-end.

République Algérienne Démocratique Populaire

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DE LA WILAYA DE BOUMERDES
NIF 40802100005085

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 02/DPTIC / 2015

La Direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication de la wilaya de Boumerdes lance un appel d'offre national restreint pour la Maitrise d'œuvre (étude et suivi) pour la réalisation de trois bureaux de poste R1 avec logement à Boudouaou, Ouled Haddadj et Hammadi.

Les bureaux d'études agréées par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et, les Architectes inscrits au tableau national de l'ordre des Architectes intéressés, peuvent retirer le cahier des charges auprès la Direction de la poste et des technologies de l'information et de la communication de la wilaya de Boumerdes cite 1200 logements.

La durée de préparation des offres est fixée à trente (30) jours et commence à courir à compter de la première publication de l'avis de l'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

La durée de validité des offres est égale à la **duré de préparation des offres augmentée de trois (03) mois** et commence à courir à compter du jour de dépôt des offres.

Les offres devront être déposées, le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre doit être présentée sous double pli fermé, l'un contenant l'offre technique, et l'autre l'offre financière et portant respectivement les mentions suivantes : « Offre technique » et « Offre financière », le tout mis dans une même enveloppe extérieure cachetée et anonyme et porte : l'objet du projet, le numéro de l'appel d'offres et la mention « Soumission à ne pas ouvrir » avec l'adresse du service contractant, comme suit :

Appel d'offre national restreint N ° 02/ DPTIC /2015
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Projet : Maitrise d'ouvre (étude et suivi) pour la réalisation de trois bureaux de poste R1 avec logement à Boudouaou, Ouled Hddadj et Hammadi.

L'offre technique comprend :

Partie 1 :

01. L'instruction aux soumissionnaires, dument renseignée et signée par le soumissionnaire.
02. La déclaration à souscrire dument renseignée et signée par le soumissionnaire.
03. La déclaration de probité dument renseignée et signée par le soumissionnaire.
04. Copie de l'agrément ou copie conforme de l'attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des Architectes, statut et Registre de commerce pour les sociétés.
05. Copie de extrait d' rôle apure ou avec échéancier.
06. Copie des attestations de mise à jour CNAS et CASNOS.
07. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du C.N.R.C pour les sociétés (année 2014).
08. L'extrait du casier judiciaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de bureau d'études lorsqu'il s'agit d'une société délivré depuis moins de 3 mois.
09. Liste des moyens humains (le personnel d'encadrement doit être justifié par le diplôme +déclaration annuelle ou les attentions d'affiliation CNAS ou CASNOS).
10. Références professionnelles du BET justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages.
11. Délai d'élaboration de l'étude (Annexe à coupleter)
12. Copie de la carte portant le numéro d'identification fiscale (Nif).
13. Copie de la carte portant le numéro d'identification statistique (NIS).
14. Les références bancaires (R.I.B, attestation de solvabilité apurée).

NB : Les pièces doivent être en cours de validité.

Partie 2 : **Dossier prestation (ouvres), Document écrits et graphique.**

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission dument renseignée et signée par le soumissionnaire.
- Le cahier des charges (C.P.S) dument renseigné et signée par le soumissionnaire +devis estimatif arrête par le soumissionnaire.

L'ouverture des plis des offres se fera le jour de dépôt des offres à 11 h 00.

Le Jeune Indépendant **du 24²/06/2015 / ANEP N° 332 259**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ALGER 1

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/VRDPO/UA1/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, complété et modifié, les commissions internes d'ouverture et d'évaluation des plis techniques et financiers déclarent infructueux les lots ci-dessous du premier appel d'offres national restreint n° 03/VRDPO/UA/2015, relatif à l'acquisition d'équipements scientifiques pour les laboratoires des département de la faculté de médecine de Ziania, paru le 24/03/2015 dans les quotidiens « le Jeune Indépendant et « El Hiwar ».

DESIGNATION DU LOT	MOTIF DE L'INFRUCTUOSITE
LOT1: OSTEOLOGIE - ARTHROLOGIE	Aucune offre qualifiée techniquement
LOT 2 : MYOLOGIE (anatomie musculaire)	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 3 : LE TRONC (Torse) : représentant le thorax, abdomen» bassin	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 4 : LA TETE - COU - SYSTEME NERVEUX	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 5 : APPAREIL CARDIO-RESPIRATOIRE	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 6 : APPAREIL DIGESTIF	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 7 : SYSTEME URINAIRE	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 8 : REACTIFS	Aucune offre réceptionnée
LOT 9 : MATERIEL DE LABORATOIRE	Aucune offre réceptionnée
LOT 10: VERRERIE	Une seule offre réceptionnée
LOT 13 : SALLE DE POLYMERISATION	Aucune offre qualifiée techniquement
LOT 14 : SALLE DE COULEE	Une seule offre techniquement qualifiée
LOT 18 : FOURNITURE ET POSE DE PAILLASSE	Annulation du lot

Le Jeune Indépendant **du 24/06/2015 / ANEP N° 332 420**

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ALGER 1

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 098416015118236

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/VRDPO/UA1/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, complété et modifié, Le Service contractant déclare infructueux l'appel d'offres n° 01/VRDPO/UA/2015, relatif au gardiennage et sécurité de la faculté de médecine de 10.000 places à Ziania- Université d'Alger 1, paru le 24/03/2015 dans les quotidiens « le Jeune Indépendant et El Akhbar (الأخبار).

Motif de l'infructuosité :

- Insuffisance de crédits

Le Jeune Indépendant **du 24/06/2015 / ANEP N° 332 463**

UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION OCCULTE LA TORTURE AU MAROC

Impunité pour le Makhzen !

Au moment où la France amende ses textes de loi pour plus de prérogatives dans le secteur du renseignement, au risque de piétiner la protection des libertés, l'assemblée populaire française vote pour l'adoption d'un protocole d'accord judiciaire entre Rabat et Paris qui a déclenché une polémique de plus.


DR

C'est en ligne sur le Monde.fr. «Les députés français sont appelés, mardi 23 juin dans l'après-midi, à entériner le protocole signé entre le Maroc et la France pour modifier leur convention d'entraide judiciaire, afin de mettre un terme à un an de brouille diplomatique. Les écologistes et les communistes devraient faire entendre leur opposition au texte, que dénoncent les organisations de défense des droits de l'homme.»

Le confrère du quotidien d'information français rend compte, en effet, d'un vrai coup de force législatif opéré pour la raison d'Etat. Il faut dire que depuis qu'une juridiction française a osé demander l'audition en 2014 du patron des services secrets marocains, Abdellatif Hammouchi, accusé d'avoir pratiqué des actes de torture, Paris semble vouloir se racheter de ce crime de lèse-majesté en tentant de consacrer l'impunité en la matière en l'inscrivant dans ce texte soumis à la commission des Affaires étrangères de l'hémicycle français. Une commission qui lui a été favorable au point d'inquiéter des ONG activant pour la défense des Droits de l'homme.

Le journal Le Monde ironise ainsi sur les déclarations de l'ex-Garde des Sceaux et actuellement présidente de la commission, Elisabeth Guigou, d'habitude très pointilleuse en matière des droits humains : «Le protocole a été adopté dans le but de rétablir au plus vite « les relations exceptionnelles qui existent depuis toujours « entre les deux pays (…) Nous avons intérêt à ne pas nous poser en censeurs arrogants, mais plutôt en soutien dans la poursuite des efforts engagés par le Maroc «.

Un texte d'une «immense ambiguïté» selon *Le Monde*

«Sur le papier, le projet de loi est censé «favoriser, durablement, une coopération plus efficace des deux pays et renforcer les échanges d'informations». Le nouveau dispositif prévoit en effet que les plaintes déposées en France seront désormais « prioritairement « renvoyées vers Rabat ou clôturées.

Pour de nombreux observateurs, le protocole risque de remettre en cause l'indépendance de la justice et la compétence universelle des tribunaux français. Les ONG (ACAT, FIDH –Fédération internationale des droits de l'homme –, LDH – Ligue des droits de l'homme –, Amnesty, HRW) dénoncent un déni de droit.

La commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) recommande elle aussi, dans un avis rendu le 21 mai, que l'accord « soit retiré ou rejeté «.

La députée écologiste Cécile Duflot a expliqué, lors du vote en commission, que le protocole souffre d'un «flou dans la rédaction» et d'une «immense ambiguïté».

«C'est vrai que c'est un texte qui souffre d'imprécisions mais il ne remet pas en cause notre droit interne ni nos engagements internationaux», a au contraire justifié Elisabeth Guigou.

Si elle ne s'attend pas à des débats trop houleux à l'Assemblée, elle a rencontré ces dernières semaines toutes les associations pour tenter de répondre à leurs inquiétudes.

Impunité pour le Maroc

Pour l'ACAT France (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), le protocole est un moyen pour les autorités françaises de se faire pardonner à la suite de l'incident diplomatique de février 2014.

«Les députés PS et LR ont totalement occulté la question de la torture au Maroc. Il est consternant que pour la plupart des membres de la commission des affaires étrangères tout se passe comme si l'accord ne muselait pas de fait les victimes de torture», dénonce par avance dans un communiqué Nordine Drici, le directeur des programmes de cette association.

R. I.

ESPAGNE

Un tortionnaire poursuivi

LE PARQUET de l'Audience nationale, juridiction espagnole chargée d'instruire les affaires complexes, a requis la remise à l'Espagne du chef des services de renseignement rwandais Emmanuel Karenzi Karake, interpellé à Londres en vertu d'un mandat d'arrêt espagnol.»

Le parquet a demandé au tribunal central d'instruction numéro quatre (dépendant de l'Audience nationale) qu'il demande sa remise aux autorités de Londres», a déclaré une source judiciaire à l'AFP.L'audience nationale n'était cependant pas en mesure de préciser quand cette instance se prononcerait.

Le général Karake, âgé de 54 ans, a été arrêté par des agents de l'unité chargée des extraditions de la police londonienne à l'aéroport de Heathrow samedi, en exécution d'un mandat d'arrêt espagnol.

La justice espagnole enquêtait depuis 2008 sur des faits de génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et terrorisme en lien avec le conflit rwandais et c'est dans ce cadre qu'un juge de l'Audience nationale avait lancé un mandat d'arrêt visant 40 responsables rwandais dont Emmanuel Karenzi Karake.

PAKISTAN

La chaleur tue

LA CANICULE affectant le sud du Pakistan a fait plus de 500 morts ces trois derniers jours, frappant notamment les plus démunis dans la mégalopole de Karachi où les autorités ont déclaré l'état d'urgence dans les hôpitaux.

La plupart des décès ont été recensés à Karachi, la plus grande ville du pays avec ses quelque 20 millions d'habitants, écrasée par une température étouffante de 45° C et des pannes d'électricité qui se multiplient et perturbent l'approvisionnement en eau.

Ce pic de mortalité dû à la chaleur au Pakistan, qui affecte d'abord les plus pauvres et fragiles, intervient un mois après celui qui a fait près de 2.000 morts dans l'Inde voisine, la seconde canicule la plus importante de l'histoire de ce pays.

MALI

Barkhane au secours de la MINUSMA

LA FRANCE va renforcer son soutien à la Minusma afin d'aider la force onusienne -cible régulière d'attaques meurtrières - à accompagner la mise en place de l'accord de paix au Mali, a annoncé avant-hier Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense. Plus de trente-cinq soldats onusiens ont été tués au Mali depuis le déploiement de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies en juillet 2013. Quelque 10.000 casques bleus sont déployés actuellement dans le pays mais le manque de formation et de moyens du contingent, chargé d'assurer la sécurité et la stabilité dans le pays, est depuis quelque temps pointée du doigt. Le commandant de la Minusma, le général de division Michael Lollesgaard, a notamment estimé mi-juin lors d'un débat au Conseil de sécurité


DR

de l'Onu que sa force n'était pas «vraiment» équipée pour opérer dans un tel environnement.»Il est essentiel que la France accentue son soutien à la Minusma, pour lui permettre de réussir cette noble mission de maintien de la paix», a déclaré lundi le ministre français de la Défense lors d'un discours à Gao, évoquant le «lourd tribut» payé par la force onusienne.»Je veux le dire avec force, son échec serait aussi notre échec. Mais notre succès est lié à son succès», a-t-il ajouté.

L'armée française est intervenue au Mali en janvier 2013 pour freiner l'avancée de groupes terroristes armés qui menaçaient la capitale, Bamako. Deux ans et demi après, elle reste présente dans le pays via son opération antiterroriste Barkhane qui mobilise plus de 3.000 hommes dans la région sahélo-saharienne. «J'ai demandé à ce que nous renforcions (l'état-major de la Minusma-NDLR) dès aujourd'hui depuis Barkhane, en ajoutant des moyens de liaison entre les différents secteurs de la Minusma et nos forces, et que nous étudiions de façon précise comment accompagner au mieux la mise en œuvre des accords de paix», a dit Jean-Yves Le Drian. La coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), qui réunit les principaux groupes rebelles touaregs du nord du Mali, a signé samedi l'accord de paix et de réconciliation conclu sous l'égide de l'Algérie.

Le document accorde davantage d'autonomie au Nord malien et prévoit la création d'une force de sécurité régionale ainsi qu'un plan de développement pour le Nord, mais laisse aux partis politiques le soin de débattre de l'identité politique de l'Azawad.

Agences

SORTIR

CHAABI

Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, mercredi 24: Tahar Zehani.
Jeudi 25 juin: Zerrouk Mokdad.
Vendredi 26: Nacer Mokdad.
Samedi 27: Fayçal Hedroug.

ANDALOU

3e Festival de musique et de chant andalous de Kouba, Alger. 22h30. Salle des fêtes.
Aujourd'hui, mercredi 24 : Fen El Açil de Koléa ; Wicheh Al Andalous de Mostaganem.
Jeudi 25: Kortoba d'Alger ; Association Cheikh Redouane Bensari de Sidi Bel Abbes.

SOUND

3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30. Aujourd'hui, mercredi 24 juin, Groupe Freeklane d'Alger.

HUMOUR

L'humoriste Bouchra Beno en représentation à Alger. Le jeudi 25 juin. 22h30. Patio de La Belle Etoile, El Biar.

ROCK

Le chanteur et guitariste Nadir L'Eghrib en concert à Alger. Le vendredi 26 juin. 22h. Musée national des Beaux-arts.

FOLK

La chanteuse et guitariste Souad Massi en concert. Samedi 27 juin. 21h30. Théâtre de verdure, Alger. En première partie : la chanteuse pop Amel Zen.

VENISE

Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

GNAWA

Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. 22h30. Le dimanche 5 et le lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

CINEMA

Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE

Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

CLIP

Le Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

SOIRÉE DE MUSIQUE CHAABI À ALGER

Retour au Café Malakoff

Les habitants de la Casbah d'Alger et les amateurs de musique châabi sont invités à replonger dans l'ambiance des soirées du mois de ramadhan des années 1960, à la faveur d'une soirée animée ce lundi 22 juin par le chanteur Kamel Ferdjallah dans l'emblématique café Malakoff.



Le temps d'un récital, l'âme du maître de la chanson châabi, El Hadj Mhamed El Anka disparu en novembre 1978, a plané sur ce café populaire qu'il a souvent fréquenté grâce à l'interprétation et l'orchestration de Kamel Ferdjallah qui est l'un des nombreux élèves du défunt, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. La petite rue de Bab El Oued, éclairée pour l'occasion, a connu une affluence particulière de quelques dizaines de mélomanes et de riverains nostalgiques et de jeunes amateurs de châabi qui se sont plongés dans un passé pas si lointain où les cafés de la basse Casbah ont résonné chaque soir du mois de ramadhan. Installé avec son orchestre de manière très modeste au milieu des clients du café, Kamel Ferdjallah a enchanté l'assistance de plusieurs qacidat de medih interprétées selon les enseignements du maître, ce professeur au conservatoire d'Alger dans les années 1950. Orné de vieilles photos de chanteurs célèbres accrochées aux murs, d'ustensiles anciens en cuivre, d'instruments de musiques, de colonnes en marbre et de faïence, le café Malakoff n'est plus qu'un simple café hors du temps, vestige d'un époque qui n'est plus au milieu d'une cité millénaire qui tombe en ruine et subi de violents changements. Les propriétaires de ce café (gens de Bordj Arreridj) ont décidé d'organiser des récitals pendant le mois de ramadhan pour faire revivre ce symbole de la Casbah. Situé dans la galerie Malakoff, près du quartier Zouj aayoun (deux fontaines), ce café s'est peu à peu transformé en un lieu pratiquement dédié à la mémoire d'El Hadj Mhamed El Anka (second propriétaire) et de quelques figures du châabi tels que Hadj M'rizek (premier propriétaire) ou Boudjemâa El Ankis (le troisième propriétaire est Hadj Mokrane Stiti). Ce café a, certes, perdu de sa splendeur, mais il incarne un lieu de rencontre historique, aussi bien pour les artistes que pour les mélomanes. Les présents à la soirée de Kamel Ferdjallah ont salué cette initiative qui a permis de sortir les rues de la basse Casbah de «la torpeur» qui y règne en plus de «rassembler les mélomanes et les enfants du quartier». D'autres soirées de musique châabi sont prévues jusqu'au vendredi 17 juillet au café Malakoff. Il accueillera, entres autres, Badreddine Bensidi Slimane, Sabri Melha ou encore Abderrahmane Tiberranine. **M.R**

L'AMBASSADE D'ESPAGNE ET L'INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER, EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

UNE TOURNÉE du spectacle intitulé Sonidos Blancos offert par la troupe de la Fondation Casa Patas Mardi 23 juin 2015 à 22 h, au Palais de la culture de Tlemcen Mercredi 24 juin 2015 à 22h00, au Théâtre régional d'Oran Jeudi 25 juin 2015 à 22l100, au patio du palais de la Culture d'Alger. La Fondation Conservatoire Flamenco Casa Patas, présente le spectacle « Sonidos Blancos », en français «Sons Blancs», une création du danseur Francisco Hidalgo: «Le flamenco» s'innove, évolue et se distingue par des modèles avant-gardistes mais moi, je veux regarder en arrière et rappeler d'où l'on vient. Dans Sons blancs je tourne mon regard vers la danse d'autrefois avec une proposition dans laquelle se mélangent la féminité et la masculinité de cet art basé sur la tradition. Sons blancs, sons sourds, sons beaux, sons magiques quand on naît avec une vocation artistique, n'importe quel son peut être modelé avec l'âme pour donner forme à une œuvre d'art.
Dans Sons blancs nos corps s'enveloppent avec les sons du chant et de l'instrument pour sculpter une forme de danseuse de flamenco »

RÉPÉRTOIRE:
Dos Puntales (Tangos de Triana) La Compagnie
Bordón (Bulerías-Musical) José Almarcha et El Pola
La Rosa (Caracoles-Bata de Ola)Esther Esteban
Ronda (Malagueña, Verdial, Rondeña) La Compagnie
La Muralla: (Alegrías) Francisco Hidalgo
El Morapio (Bulerías) La Compagnie

FRANCISCO HIDALGO

FRANCISCO HIDALGO est originaire de Algodonales (Cádiz). Sa formation de danseur de flamenco a eu lieu entre Séville et Jerez, sous la houlette de maestros comme Manolo Marín, Alejandro Granados, Pilar Ortega et Manuel Betanzos. Par ailleurs, il a suivi des études avec des professeurs tels qu'Antonio Canales, Israel Galván, ou Rafael Carrasco.
Sa carrière professionnelle a débuté à l'âge de 17 ans dans les plus prestigieux tablaos d'Espagne. Il a participé dans divers festivals et fait des tournées avec son spectacle Recital de baile flamenco, en Italie, au Royaume Uni, en Allemagne, en Pologne, en République tchèque, en Slovénie et en France, avec ses propres montages ou avec d'autres compagnies.
Il est l'invité de la productrice française Oliva Productions pour le spectacle «Flamenka» dans les théâtres Pierre-Cardin, les Folies Bergères et Casino de Paris ainsi qu'au théâtre lyrique de Londres. Il réalise le circuit des «8 provinces» et «Peñas de Guardia» de la Confédération de peñas flamencas de l'Andalousie. Il a été également invité au Festival de Fès pour participer au spectacle du chorégraphe et danseur marocain Laacen, dans lequel ont participé plus de 200 artistes de différentes disciplines et nationalités.
Francisco Hidalgo a fait partie des danseurs du théâtre de la Zarzuela de Madrid dans sa production El Gato Montés. Il a collaboré avec le pianiste Abdón Alcaraz et le chanteur Toni Zeneten dans le spectacle Reikiavik offert au Festival de jazz de Madrid. Il a également travaillé avec des artistes comme Cristina Hoyos, Javier Latorre et Miguel Poveda avec lequel il a collaboré dans divers concerts, mais aussi dans le film Los brazos rotos, de Pedro Almodóvar.

SALON NATIONAL DU LIVRE D'ADRAR

Un millier de titres et des veillées

PLUS DE 1.000 TITRES pluridisciplinaires sont exposés au Salon national du livre, ouvert ce lundi 22 juin, à la maison de la culture d'Adrar au titre du programme culturel et artistique spécial ramadhan. Cette manifestation culturelle connait une participation de maisons d'édition issues de différentes régions d'Algérie, elle offrira une occasion au grand public pour découvrir les ouvrages (religieux, scientifiques, universitaires et pour enfants) exposés au salon, notamment tout au long des soirées du ramadhan. Ce programme, arrêté par la maison de la culture d'Adrar, propose une panoplie d'activités culturelles, des soirées de chants soufis et de chants religieux (madih), animées par des associations culturelles locales, dont El-Ridwane, Afrah El-Djanoub et Angham El-Wahah, en plus de spectacles folkloriques qui seront animés notamment par les troupes de Hadrat Sidi-Hida (commune de Bouda) et Karkabou Bilal, a précisé le chef du service de l'animation culturelle, Mohamed Esser. Un concours de récitation et de psalmodie du saint Coran, destiné aux élèves des écoles coraniques implantées à travers cette wilaya, ainsi qu'une soirée religieuse seront organisés à l'occasion de Laylet El-Qadr (nuit de destin), aux côtés d'actions de sensibilisation sur la consommation durant le mois sacré. Des films et des pièces théâtrales, programmés en collaboration avec le club de l'audiovisuel de la maison de la culture et les associations de El-Waha El-Hamra, Fan El-Khachaba et El-Founoue Dramya, outre des spectacles artistiques au profit des malades hospitalisés et des soirées musicales à la place Chouhada du centre-ville d'Adar, sont également à l'affiche. **APS**

10e FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINE À ANNABA

La dixième édition du Festival culturel national de la musique et de la chanson citadine mettra à l'affiche, du jeudi 25 juin au vendredi 3 juillet à Annaba, une quarantaine d'artistes.
Outre de grandes stars du malouf et du hawzi, parmi lesquels Abdelmajid Meskoud, Mourad Djaâfri, Kamel Bouda et Naïma Ababsa, cette édition du festival qui se déroulera au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi sera marquée par la participation de la Tunisienne Sirine Ben Moussa et du Marocain Abdou El Ouezzani. L'orchestre local de musique chaâbi et de malouf, les associations Qortobia de Souk Ahras, Motribia de Biskra, Rawnak d'Annaba et Rasd ou maya de Skikda), ainsi que la troupe Ista de Tamanrasset sont également au programme de cette manifestation. Des concerts de chant aïssaoua, de malouf et de chaâbi seront également proposés au public des communes de Seraïdi, de Berrahal, d'Ain Berda, d'El Bouni, d'El Hadjar et de Sidi Amar.

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice, face à la mondialisation dévorante

C'est avec joie et allégresse que nous, musulmans que nous sommes, devons accueillir notre invité d'honneur, le mois de ramadan, mois de jeûne, de piété et de sacrifice. Cet invité nous propose une thérapie des plus exemplaires pour le corps et l'esprit. Il nous garantirait, à chacun, si nous acceptions son offre avec amour et clairvoyance, de renforcer sa foi envers son Seigneur Allah, le Puissant et le Miséricordieux, d'effectuer son autocritique en toute âme et conscience, et d'évaluer ses rapports vis-à-vis de sa personne, de sa famille, de ses proches et de tous ses semblables envers lesquels il doit observer des droits et des devoirs. Ce mois de jeûne nous garantit, par conséquent, une vie matérielle et spirituelle paisible, grâce à la mortification du «moi», laquelle érige le commun des mortels en une personnalité angélique par le repos de la conscience qu'elle lui procure, et par l'immunité qu'elle lui assure.

(1re partie)

Par Cheikh Mohamed Tahar Badaoui


DR

Comme vous le savez très bien, mes chers amis, l'islam signifie étymologiquement la soumission inconditionnée à la volonté de Dieu, et le Saint Coran le confirme : «Et quiconque désire une religion autre que l'islam, son acte ne lui sera guère agréé et il sera parmi les perdants dans l'Au-delà.» (Sourate de La Famille d'Imran, verset 85). Les croyants, aux yeux de l'Islam, depuis le Prophète Adam (père des humains), sont tous frères et sœurs, issus d'un même père et de mères différentes, comme l'explique, à juste titre notre vénéré Prophète Mohammed (salut divin sur lui) dans l'une de ses illustres annonciations.

Cette religion unique, agréée par Dieu l'Omniscient, a deux traits distinctifs :

1°) Elle établit un équilibre harmonieux entre le temporel et le spirituel, entre le corps et l'esprit, contrairement aux tendances laïques qui furent à la base de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : «Au Seigneur ce qui Lui appartient, et à César ce qui lui revient». Elle permet ainsi la parfaite jouissance des biens créés par Dieu, sans omettre d'accomplir des devoirs cultuels, «tous pour un et un pour tous» et non «chacun pour soi et Dieu pour tous», comme le conceviraient les opportunistes de nos jours, devoirs tels que la prière, le jeûne, la zakat ou impôt rituel, le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam, le djihad en tant que lutte contre toutes formes d'oppression et d'exploitation, d'esclavage, d'obscurantisme et de terrorisme de quelque nature qu'il soit.

2°) L'Islam est une religion des masses : tout musulman, sans distinction de sexe ou de race, est investi en effet du fait de sa disposition naturelle, d'une mission, à savoir prêcher ses convictions, là où il se trouve, d'amener les gens à vivre en paix et quiétude, chacun par son comportement vertueux vis-à-vis de l'autre et combattre toute forme d'injustice ; le seul critère d'évaluation entre les hommes étant, aux yeux de Dieu, la piété, que le jeûne du mois de ramadan garantit à tous ses fidèles adeptes.

Le deuxième acte cultuel en islam

Il importe de préciser que le jeûne est le deuxième acte cultuel en Islam. Il consiste à s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des relations sexuelles durant toute la journée, depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil, bien entendu avec la noble intention de se conformer aux prescriptions divines en la matière.

Il s'agit donc d'une soumission, corps et âme, à Dieu l'Omniprésent, et d'une obéissance sans conditions par l'accomplissement de ce jeûne, et non, comme le penseraient certains, telle une forme d'exercice préventif ou curatif purifiant le système digestif et le corps en général au moyen d'une observance d'un régime, aussi bénéfique soit-il.

En outre, le jeûne du mois de ramadan, quatrième pilier de l'Islam après le témoignage en l'Unicité de Dieu Allah et en Son Prophète Mohammed, sceau de tous les Messagers, la prière et l'impôt rituel, (zakat), fut institué en 624 de l'ère chrétienne, soit en l'an II de l'Hégire (émigration de notre Prophète à Médina). C'est au cours de ce mois que le Saint Coran fut révélé, à l'instar des autres Livres célestes.

La révélation du mois de ramadan

Le Saint Coran fut révélé, en effet, dans sa totalité, la nuit du Destin (parmi les dernières nuits impaires, selon les définitions du Prophète). D'abord par Dieu, Maître des mondes, Gloire et Pureté à Lui Seul, à l'Ange Gabriel, puis celui-ci le communiqua par la volonté de Dieu, à notre vénéré Prophète Mohammed (salut divin sur lui), d'une manière graduelle et progressive, au gré des événements, durant plus de vingt trois années, en fonction des besoins incessants des hommes et des problèmes y afférents : pendant dix années à La Mecque et treize années à Médina, d'où les sourates et versets mecquois et médinois.

La Révélation mecquoise tint à ramener les hommes, par le témoignage de l'Unicité, réceptacle des croyances et fondements des lois, à n'adorer qu'un Seul et Unique Dieu, Allah, et à éliminer des esprits toutes forme de polythéisme, d'idolâtrie et de mécréance.

La Révélation médinoise, quant à elle, se présenta comme étant une législation réglementant, hormis celle en rapport avec le jeûne et le pèlerinage, les relations d'un jeune Etat fondé sur l'égalité sociale, la fraternité et la justice, vis-à-vis d'une communauté aussi confuse qu'hétérogène (trois tribus juives et deux tribus arabes «El-Aouss» et «El-Khazradj»).

L'instauration du jeûne du mois de ramadan

Il convient de signaler que jeûner un mois complet n'a pas été prescrit dès le début de la prédication. Avant d'être fixé à un mois par an, l'institution du jeûne fut établie progressivement.

En effet, le Prophète, après son installation à Médina, constata que les israélites observaient le jeûne de l'Achoura ; et lorsqu'il demanda le pourquoi du jeûne, on lui répondit qu'ils le fêtaient en guise de remerciement au Seigneur Tout Puissant pour avoir délivré, ce jour, leurs ancêtres de la tyrannie des pharaons.

Alors, le Prophète (salut divin sur lui) insista sur le respect de cette fête, par le jeûne de l'Achoura. N'est-ce pas là une preuve tangible de l'unicité de l'Islam à travers les temps ?

Le jeûne se pratiquait ensuite les trois premiers jours de chaque mois et, enfin, deux années après l'Hégire, une Révélation prescrivit de se priver de manger, de boire et de cohabiter avec les femmes pendant le mois de ramadan, neuvième mois de l'année lunaire. L'année musulmane ne comportant en moyenne que 354 jours et 8 heures, le ramadan accomplit ainsi une révolution annuelle complète tous les 36 ans, et se trouve, par conséquent, décalé par rapport au calendrier grégorien.

Qui doit jeûner et comment ?

Dans les versets : 183 à 187 de la sourate la Vache ou El-Baqarah, le Saint Coran fait état de cette progression jusqu'à ce que le jeûne du mois de ramadan devienne une obligation pour tous, à l'exception de cas précis. «Ô croyants ! Nous vous avons prescrit le jeûne comme il l'a été à ceux d'avant vous, pour que vous puissiez en tirer piété.» (Verset 183) «Pendant un nombre déterminé de jours ; quiconque d'entre vous se trouve malade ou en voyage, devra [en cas de rupture du jeûne], compenser celui-ci par un nombre égal d'autres jours. Ceux qui le supporteraient péniblement doivent, quant à eux, nourrir des pauvres en compensation. Nourrir davantage reste louable pour son auteur ; cependant, jeûner serait pour vous des plus bénéfiques si vous le saviez.» (Verset 184).

Ainsi, Dieu Gloire et Pureté à Lui Seul, ordonne aux hommes de jeûner en s'abstenant de manger, de boire et d'avoir des rapports conjugaux, n'ayant pour intention que de plaire au Seigneur, car le jeûne reste un moyen incontesté pour purifier l'âme de tous les vices du «moi», du mauvais caractère ou du comportement indésirable. En outre, Dieu a prescrit le jeûne aux musulmans comme il l'a prescrit aux générations antérieures, en les prenant pour exemple. Notre Prophète confirme ce caractère préventif du jeûne lorsqu'il énonce : «Jeûnez, vous vous porterez bien» et dans une autre parole s'adressant à une jeunesse ardente : «Ô jeunes !

Celui d'entre vous pouvant se marier, qu'il le fasse ; celui qui n'est pas en mesure de le faire, alors qu'il jeûne ; ce qui lui servirait certes de protection.».

Dieu montre ensuite que le jeûne doit se faire durant des jours comptés afin qu'il ne soit pas une prescription excessive. **C. M. T. B.**

Spécial Ramadan

IMANIYTE
Pages 12- 13

- ISLAMIYATES Page 14
- Recettes de cuisine Page15

Pauvreté et richesse aux yeux de l'Islam

On aime présenter le musulman comme un être paresseux qui refuse le combat de la vie et pallie sa misère par son fatalisme et son acceptation passive de la part que le «sort» lui a allouée. C'est on ne peut plus mal comprendre l'islam, qui est à la fois la religion de l'âme et de la matière, celle de ce bas monde et de l'autre en même temps...



La matérialité de l'homme le fixe à la terre comme la racine qui explore les profondeurs du sol pour y puiser ses éléments vivifiants. Mais l'arbre n'est pas fait que de ses racines et sa ramure s'élance sans cesse plus haut pour rechercher cet air et cette lumière qui sont les sources même de toute matière organique. Quoi de plus explicite que ces versets du Coran qui nous autorisent à rechercher les biens purs dans les limites de la décence et de la modération en ne perdant jamais de vue le caractère vain et éphémère de tout ce qui appartient au monde.

La pauvreté et la richesse sont des notions généralement très relatives et, au-delà du minimum indispensable à la vie humaine, le reste n'est que question de mieux-être et n'est qu'un mirage jamais atteint. Ce qui nous pousse surtout à accumuler au-delà de nos besoins actuels, c'est d'abord la peur de tomber un jour dans la misère et, d'autre part, surtout notre instinct de conquête de tout ce qu'on ne possède pas. L'homme en effet s'ennuie toujours de ce qu'il a et recherche sans cesse ce qu'il n'a pas.

L'homme est un éternel inquiet sur cette terre d'exil, et tant qu'il n'a pas retrouvé sa spiritualité dans les enseignements divins, son horizon reste voilé par la matière : il cherche vainement à y trouver l'apaisement de son âme. C'est là que l'islam joue doublement son rôle salutaire et impérieux. Pour ce qui est de notre crainte pour l'avenir, il nous est dit que c'est Dieu, qui prend en charge la subsistance de ce coquillage fixé aux fins fonds de la mer, ce Dieu qui a inspiré à la tigresse sans cœur suffisamment de pitié pour qu'elle donne le lait de son corps à son petit, ce Dieu a largement de quoi subvenir aux besoins de toutes Ses créatures pourvu qu'elles restent dans les justes normes de Sa loi et de Sa direction. D'autre part, Dieu nous ouvre les portes du bien-être dans ce monde et dans l'autre et nous dit que la terre est l'héritage des gens vertueux. Cependant, Il nous enseigne que la richesse dans ce monde est un dépôt que Dieu donne à chacun tour à tour pour éprouver notre patience dans le besoin et notre reconnaissance dans le bien-être. Deux mots sont la base même du caractère musulman : essabr et ech-choukr, la patience et la reconnaissance. Ainsi, l'islam, qui est la religion du juste milieu par excellence, nous dit par le biais de son Prophète (QSSSL) : «Œuvre pour ta vie présente comme si tu étais éternel et œuvre pour ta vie future comme si tu devais mourir demain.»

Au lieu de nous demander de renoncer carrément aux biens de ce monde et de nous astreindre à toutes sortes de mortifications pour tuer notre élément corporel, Il nous dit que la véritable renonciation est celle de renoncer aux biens des autres. Ainsi ces commerçants, ces employés, ces fonctionnaires de tous grades qui manipulent les millions des autres sans y toucher, ce responsable qui fait une séparation nette et sacrée entre sa fortune et les biens qu'il gère, ce tuteur d'orphelins qui ne mange pas de leur héritage, ce chef militaire qui refuse tout l'or du monde plutôt que de trahir une juste cause, voilà le vrai ascétisme parce que le plus positif et le plus conforme à notre nature terrestre. Plusieurs hadiths viennent consoler les pauvres de ce monde qui acceptent leur sort avec patience et dignité et ne tendent la main qu'à leur Créateur. Il est dit, entre autres, que les pauvres, le jour du Jugement dernier, avec sa longue et pénible attente, entreront au Paradis cinq cent ans avant les riches.

Le Prophète (QSSSL), pour qui Dieu a soulevé les voiles des mondes inconnus, a dit : «J'ai vu le Paradis, il était plein des pauvres de ce monde.»

Mais la richesse n'est nullement interdite aux musulmans qui ne commettent pour y arriver ni trahison, ni injustice. Le Prophète nous prévient que la responsabilité de la faim des pauvres incombe directement aux riches.

Donc, une société foncièrement musulmane ne comprendrait que des pauvres au cœur riche car ils ne pleurent jamais ce qui est illusoire et éphémère ; et des riches qui ont horreur de toute thésaurisation et ont hâte de dépenser tout ce qu'ils gagnent dans l'intérêt public. Il y eut effectivement un temps où le trésor de l'Etat ne trouvait plus de pauvres à secourir.

Ce fut le califat d'Omar «l'intègre» et celui d'Omar Ibn Abdelaziz. Les riches craignaient trop Dieu pour marchander leur aumône et les pauvres étaient trop croyants et trop fiers pour s'adresser à autre qu'à Dieu. Leur Prophète leur a appris à dire avec lui : «Dieu, préserve-moi de recourir par pauvreté à autre que Toi.» Et ils répétaient avec le Coran : «Dieu, donnes-nous dans ce monde un bien, et dans l'autre monde un bien et préserve-nous des tourments de l'Enfer.»

HADITH QOUDOUSSI



ABOU HOURAYRA RAPPORTA que le Messager d'Allah dit : **ALLAH DIT :** «Dépense [en charité], ô fils d'Adam, et Je dépenserai pour toi.»

(Rapporté par El-Boukhari et Mouslim)



Rappel

سُبْحَانَ اللهِ العَظِيمِ وبِحَمْدِهِ



«QUICONQUE DIT : «Gloire et pureté à Allah le Tout Puissant, ainsi que Louange» verra un palmier lui être planté au Paradis.»

Hadith

SELON IBN MASSOUD, le Messager de Dieu a dit : «Quand vous êtes trois, que deux d'entre vous ne se concertent pas à voix basse sans la participation du troisième jusqu'à ce que vous vous mêliez aux gens car cela pourrait le chagriner.»

Les secrets de la prière

Voici un extrait du texte de l'imam El-Ghazali tiré de l'œuvre les *Secrets de la prière* :

Pour ce qui est des passions et des désirs intenses et épuisants, il ne sert à rien de chercher à les calmer car ils ne cessent de t'attirer et tu ne cesses de lutter contre eux jusqu'à ce qu'ils te dominent, et toute ta prière se passe ainsi dans une lutte stérile.

Ceci s'apparente au cas d'un homme qui se trouve sous un arbre et qui veut vider son esprit mais les chants des oiseaux tout autour de lui l'empêchent d'y parvenir : il ne cesse de les chasser par un bout de bois dans sa main pour revenir à ses pensées mais les oiseaux reviennent et il reprend sa chasse avec son bout de bois. On lui dit alors : «Ton attitude consiste à tourner en rond. Si tu veux t'en délivrer tu dois couper l'arbre.» Il en va de même de l'arbre des désirs : lorsqu'il grandit et ses branches se ramifient, il attire les pensées comme l'arbre attire les oiseaux et comme la saleté attire les mouches.

Car les mouches, plus on les chasse, plus elles reviennent, et il en va de même des idées qui traversent l'esprit (el-khawathir).

Or ces désirs sont innombrables et il est rare que le serviteur en soit dépourvu. Leur dénominateur commun est l'amour du bas monde qui est à l'origine de tout péché, la cause de toute imperfection et la source de toute corruption (...) Celui qui se réjouit du bas monde ne peut se réjouir de la présence de Dieu et de sa confidence. Le souci du bas monde et celui de la vie future sont semblables à de l'eau versée dans un récipient rempli de vinaigre : plus l'eau pénètre dans le récipient, plus le vinaigre en sort car ils ne peuvent se mélanger.»



El-Ghazali dit également :

«Puissions-nous parvenir à épargner des soucis et des obsessions la moitié ou le tiers de la prière pour au moins être de ceux qui ont mêlé une bonne à une mauvaise œuvre !» Une des recommandations qu'il donne parmi d'autres : «Pour l'intention (el-niyya), tu dois te résoudre à présenter à Dieu le respect de Son commandement en observant la prière, en l'accomplissant parfaitement, en évitant tout ce qui l'affecte et la corrompt, en vouant tout cela à la face de Dieu dans l'espoir de Sa récompense, dans la crainte de Son châtiment et avec le souhait de se rapprocher de Lui et en comptant sur la permission qu'Il t'a accordée d'être en confidence avec Lui malgré ton impolitesse et ta désobéissance. Devant tout cela, ton front devrait ruisseler de honte, tes membres devraient trembler de respect, et ton visage devrait changer de couleur à cause de ta crainte.»

Que Dieu pardonne nos péchés. Allahouma amine.

Ô Prophète, qu'est devenue ta communauté ?

Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
Hier si belle, si vertueuse.
Aujourd'hui pâle, morne, anxieuse.
Demain ? Je n'ose y voir, semi-obscurité.
Devant tant de gâchis, comment ne pas pleurer ?
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
D'un homme, envoyé unique, a surgi une Nation.
Solide, infaillible, flambeau de l'humanité !
Que s'est-il produit ? Nous voilà tous en prison.
Qui êtes-vous ? Juges impitoyables, sinistre assemblée !
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
Oumma, ma oumma, ton cœur est bien malade.
Les germes de la discorde ont dévasté ta splendeur.
Imaginaire ou virtuelle, nous en sommes tous coupables,
Oui, je l'avoue, notre orgueil a dévoyé notre honneur !
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
Du juste milieu, son centre de gravité bascula.
Des grandeurs et des faillites, elle vécut les aléas.
Engagée dans une traversée aussi périlleuse qu'imprudente,
A vouloir se renier, elle s'est mise en danger, l'Insolente !
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
Loin d'Allah, loin des nôtres, nos cœurs se liquéfient, Les hommes se déchirent, les frères se délient,



La crainte du Très-Haut, de nos êtres, s'est évaporée,
Ne cherchons pas ailleurs la cause de notre adversité.
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
Faible, défiguré, notre corps s'assoupit,
La langueur s'y développe, elle gènère sa léthargie.
Nos membres s'alignent, rang par rang, pour la prière,
Mais l'esprit, bien souvent, s'évade de par l'arrière.
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
L'Heure se rapproche, les hommes sont en perdition,
A deux pas de la tombe, ils fredonnent une chanson. Par les temps qui courent, l'humanité court à sa perte,
Qu'attendez-vous musulmans pour vite donner l'alerte ?
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
L'amour de cette vie a embelli nos vices
Et, de la douceur de la foi, nous prive du délice.
Avons-nous perdu le sens de la raison ?
L'Enfer est pavé de bonnes intentions.
Ô PROPHÈTE, qu'est devenue ta communauté ?
Si Abou Bakr le véridique, Omar le prince des croyants, Tes fidèles disciples, tes scrupuleux lieutenants,
Ne sont plus nos modèles mais des personnages d'histoire. Si nos cœurs ont préféré cette vie à l'école de l'espoir !
Alors le temps n'est plus loin qui verra venir El-Dajjal
Celui que l'on nomme l'Imposteur saura vendre son fiel.
Ô Prophète, qu'est devenue ta communauté ?
Les siècles se succèdent en une effroyable similitude.
Notre mémoire s'obscurcit, notre terre est une solitude.
Saurons-nous retrouver l'allégresse de l'authentique foi ?
Je l'espère, Ô Prophète, n'as tu pas indiqué la voie ?

A MÉditer

L'autre pièce

C'est une belle journée ensoleillée. Je saute de mon lit avec joie, songeant déjà aux belles perspectives de la journée qui m'attend. J'avale avec empressement et appétit mon petit déjeuner, feuilletant négligemment mon journal, comme chaque matin.

Quelques minutes après ma toilette, je suis prêt : aujourd'hui, j'ai mis une cravate bleu foncé pour aller avec mon pantalon bleu nuit et trancher sur ma chemise rose.

J'embrasse mon petit «bout de chou» de 9 mois qui gazouille et m'esquisse un sourire. Ma femme est déjà partie tôt ce matin au marché, où elle fait ses provisions pour la semaine. Je donne quelques conseils à notre nouvelle employée de maison, puis je me dirige vers l'autre pièce pour sortir. Après avoir claqué la porte de la pièce derrière moi, tout à coup, un trou noir. Je m'arrête, au seuil de ma maison, stupéfait : je ne suis pas «dehors» ! Je suis de «l'autre côté de la pièce», dans une autre pièce, sombre. Je ne peux plus, malgré tous mes efforts, rentrer chez moi et fuir. Cette pièce là, sombre et froide, se caractérise par un mur. Ce mur est recouvert, du sol au plafond, de petits ''casiers-tiroirs'' à rangement pour fiches. Un peu comme dans les bonnes vieilles bibliothèques avec leurs lots de tiroirs et de fiches écornées, le tout classé par titre, par auteur et par ordre alphabétique. Mais ici, ces casiers qui s'étendent à perte de vue dans toutes les directions ont des titres bien différents. Et m'approchant du mur, le premier casier était étiqueté distinctement «Les personnes que j'ai aimées». Je l'ouvre et commence à parcourir les cartes. Et je le referme prestement avec un geste de recul, apeuré, choqué en réalisant que je connais chacun des noms inscrits sur ces cartes !

Sans autre explication, je commence à comprendre où je suis. Exactement où je suis.

Cette pièce, sans vie, avec ses petits casiers est un catalogue, exhaustif et sans complaisance, de ma vie. Ici sont inscrites les actions de chaque moment de ma vie, petites et grandes, avec un luxe de détails que ma mémoire ne pourrait jamais retenir.

Une sensation d'émerveillement et de curiosité, couplée à une crainte réelle, m'envahit quand je commence à explorer, ici et là, le contenu des casiers. Certains m'apportent de la joie, m'entraînent vers des doux souvenirs, d'autres vers de grandes hontes. Et je regarde derrière moi pour m'assurer instinctivement que personne d'autre ne les voit.

Près d'un casier libellé «Amis» est accolé un autre marqué «Amis que j'ai trahis». Les titres allaient ainsi du plus banal au plus bizarre «Livres que j'ai lus», «Mensonges que j'ai dits», «Réconfort que j'ai donné», etc. Certains sont tellement exacts que j'en souris : «Grosses bêtises hurlées à mes frères». D'autres me font moins sourire : «Choses faites dans ma colère», «Choses dites à voix basse envers mes parents», «Prières faites par ostentation», «Charités faites par ostentation», «Engagements non tenus». C'est incroyable, les contenus ne cessent de me surprendre. Souvent, il y a plus de cartes que je ne pensais. Quelquefois, moins que je ne l'espérais... Mais le souci de l'exactitude des détails m'impressionne.

Je suis débordé, écrasé par l'énorme volume de ma vie. Comment a-t-il été possible que j'ai pu avoir le temps, durant mes 40 années, d'écrire chacune de ces milliers, voire millions de cartes ? Car chaque carte me confirme cette vérité... Chacune est écrite de ma main, avec mon écriture... Chacune est dûment signée de ma main… Alors que j'ouvre le tiroir marqué, «Chansons que j'ai écoutées», je réalise que la profondeur des casiers diffère en fonction de leur contenu respectif.

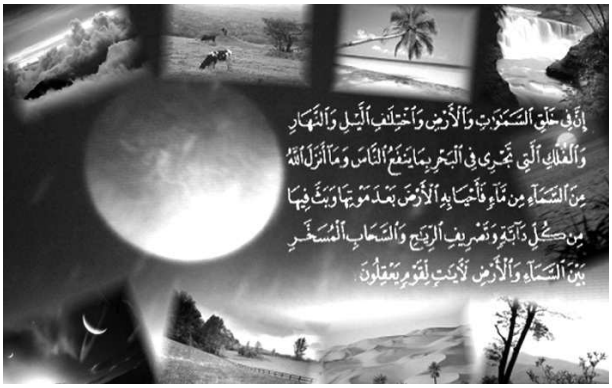
Ce casier-là est rempli de cartes, comme à l'étroit. Après l'avoir ouvert sur plus d'un mètre, je ne vois toujours pas le fond du tiroir. Je le referme alors brusquement, honteux, non pas tant de la qualité de la musique, mais à cause de l'énorme quantité de temps que représente ce tiroir...

Je vois plus loin un casier intitulé «Pensées lubriques», j'ai tout d'un coup un frisson dans le dos. J'ouvre à peine le tiroir, voulant ignorer sa profondeur, puis j'en retire une carte. En découvrant son contenu détaillé, je me sens défaillir. Le sol semble fuir sous mes pieds. Une sensation de dégoût et de honte me submerge au fur et à mesure que s'impose l'idée que de tels moments aient été notés. Alors une rage bestiale s'empare de moi. Une pensée domine le tout : «Nul ne doit voir ces cartes ! Nul ne doit pénétrer dans cette pièce ! C'est à moi ! C'est mon intimité, mes gestes et pensées secrètes qui sont ici exposés ! Je vais tout détruire, tout brûler !»

Et avec frénésie, j'ouvre grand le tiroir. Sa taille m'importe peu maintenant, je vais le vider et tout brûler. Mais en essayant de pencher le tiroir vers le sol, je n'arrive pas à déloger une seule carte. D'un geste désespéré, je prends une carte comme pour la lire, et en essayant de la déchirer de toutes mes forces, je m'aperçois que c'est aussi solide que de l'acier… Déçu et totalement désemparé, je referme le tiroir. Ma tête penchée sur mon bras, en appui sur le mur, tout en sueur, je pousse un long souffle d'épuisement et de lassitude. Le regard hagard, je vois le titre : «Les gens que j'ai instruits sur Allah».

La poignée brillait beaucoup plus que les autres, comme plus neuve, moins utilisée. Je tire sur la poignée frénétiquement, mais le tiroir s'ouvre à peine… Les cartes qu'il contient se comptent sur les doigts d'une seule main... J'éclate, je n'en peux plus, je tombe sur mes genoux et je pleure.

A travers mes yeux pleins de larmes, les tiroirs semblent danser autour de moi. Je pleure de honte et de regret, en répétant de toutes mes forces : «Personne ne doit connaître l'existence de cette pièce. Personne ne... « Une main mouillée me secoue l'épaule. «Réveille-toi», me dit ma femme. «Je faisais ma toilette et je t'ai entendu crier. De quelle pièce parlais-tu ?» Je la regarde longuement et lui dit : «Rien, ce n'est rien, j'ai fait un mauvais rêve... un cauchemar... certainement... «



Les Miracles scientifiques du Coran

LE TOIT PROTÉGÉ (II)

Dans une explosion dite de tache solaire, l'énergie libérée est équivalente à 100 milliards de fois la bombe atomique lâchée sur Hiroshima. Cinquante-huit heures après l'éclair produit, une activité extrême peut être observée sur l'aiguille d'une boussole, et la chaleur peut s'élever jusqu'à 2.500°C à une distance d'environ 250 kilomètres au-dessus de l'atmosphère.

Il existe également un autre courant de particules, appelé "vent solaire", qui est diffusé par le Soleil à une vitesse d'approximativement 400 km/s. Ces vents solaires sont contrôlés par une couche de particules électriquement chargées appelée: "Ceinture de Radiation Van Allen". Cette ceinture se forme sous l'effet du champ magnétique terrestre et elle empêche les vents solaires de créer des dommages sur Terre. Cette couche de particules n'est possible que grâce aux caractéristiques spécifiques du noyau de la Terre. En effet, le noyau contient des métaux magnétiques tels que le fer et le nickel. La caractéristique la plus importante de ce noyau est qu'il se compose de deux structures distinctes: le noyau intérieur est solide alors que le noyau externe est liquide. Les deux couches du noyau se déplacent constamment l'une autour de l'autre. C'est de ce mouvement que naît l'effet magnétique contenu dans les métaux et qui permet la formation d'un champ magnétique. La ceinture de Van Allen n'est alors qu'une extension de ce champ magnétique qui atteint les couches extérieures de l'atmosphère. Ce champ magnétique protège la Terre contre tout danger provenant de l'espace. Ainsi les vents solaires ne peuvent pas passer à travers la ceinture de Van Allen qui se situe à quelques 65.000 km. de la Terre. Lorsque, sous forme de particules électriquement chargées, ils pénètrent ce champ magnétique, ils se décomposent instantanément et coulent autour de la ceinture.

Comme la ceinture de Van Allen, l'atmosphère de la Terre protège cette dernière contre les effets destructifs de l'espace. Nous avons déjà mentionné que l'atmosphère protège la Terre contre les météores. Ce n'est cependant pas son unique caractéristique. Soulignons aussi la température de -273°C de l'espace extra-atmosphérique, appelée « le zéro absolu », qui aurait un effet dévastateur sur les populations si l'atmosphère n'augmentait pas en permanence les températures de la Terre. Ce qui est plus intéressant est que l'atmosphère laisse passer seulement les rayons inoffensifs, les ondes radio et la lumière visible, qui sont tous des caractéristiques essentielles pour la vie. Les rayons ultraviolets, qui ne pénètrent que partiellement à travers l'atmosphère, sont très importants pour la photosynthèse des plantes et pour la survie de tous les êtres vivants. Cette radiation, très fortement émise par le Soleil vers la Terre, est filtrée à l'aide de la couche d'ozone de l'atmosphère et seule la partie nécessaire à notre survie l'atteint. Les rayons du soleil sont donc une des conditions indispensables à la vie.

Brièvement, il existe donc un excellent système qui entoure la Terre et la protège contre des dangers externes. Dans le Coran, cette protection que détient la Terre est indiquée dans le verset suivant: **« Et Nous avons fait du ciel un toit protégé. Et cependant ils se détournent de ses signes. »** (Sourate 21, Les Prophètes, v. 32)

Il n'existe aucun doute qu'il était impossible, au 7ème siècle, de connaître les qualités protectrices de l'atmosphère ou l'existence de la ceinture de Van Allen. Cependant, l'expression « un toit protégé » désigne parfaitement les agents protecteurs de la Terre qui n'ont pas été découverts avant les temps modernes. Ainsi, lorsque que le verset ci-dessus définit les cieux comme étant « un toit protégé », il prouve sans aucun doute que le Coran a été révélé par un Créateur qui a la connaissance absolue.

SECOND PILIER DE L'ISLAM : LA PRIÈRE (II)

ABOU HOURAIRA rapporta qu'il avait entendu le Messager d'Allah dire à ses compagnons: « Si l'un de vous avait une rivière qui coulait devant sa maison, et dans laquelle il pourrait se laver 5 fois par jour, pensez-vous qu'il resterait sale ? » Ils dirent : « Cela le débarrasserait de toutes ses impuretés » Il leur dit : « C'est l'exemple des 5 prières dont Allah se sert pour effacer les péchés. » (rapporté par Boukhari)

Mérites spirituels

La prière éloigne de la turpitude. Grâce à la prière, on devient scrupuleux, on acquiert de la force pour résister aux tentations, et de la fermeté dans ce qu'on entreprend. L'âme devient fière et n'éprouve devant le mal que répulsion et dégoût.

C'est dans ce sens que le Coran affirme : **« En vérité, la prière préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites. »** (Sourate 29 L'Araignée - verset 45)

La prière consiste essentiellement en trois éléments: Le sentiment d'humilité devant la Majesté de Dieu. La reconnaissance de cette supériorité . L'adoption par son corps et tous ses organes de la posture de respect nécessaire. La prière nous fait aimer Dieu, et Le respecter. Et Allah aime ceux qui L'aiment.

Mérites physiques

La prière éduque, la prière accomplie à heures régulières bien précises, apprend au jeune musulman la rigueur de la gestion de son temps et la ponctualité. Il s'auto-discipline et comprend que la journée est faite de divers temps d'activités, il y a un temps pour tout, dont un pour la prière. S'il fait la prière à la mosquée, il prend aussi l'habitude de se discipliner par rapport à un groupe, il commence à se sentir membre de cette communauté, son égoïsme diminue et sa patience envers les autres augmente. Le fait que tous les musulmans se tournent vers un même point : la Kaaba, renforce l'idée de fraternité et d'égalité entre les musulmans. Penser que tout le monde se tourne vers le même endroit pour le même but et de la même façon, réchauffe le coeur, nous rapproche malgré les différences ethniques ou raciales.

On partage ces moments avec des millions d'autres personnes qui ont la même foi et la même opinion que soi. La détente … nous avons l'immense privilège dans ce monde de stress et de rendement d'avoir le droit à 5 pauses par jour, 5 moments de détente où l'on se déconnecte du monde d'ici-bas. Durant la salât, le musulman doit se détendre, se laisser aller dans une forme de concentration, de méditation.

Les moments de salât sont des moments privilégiés de recueillement et de ressourcement spirituel. La Salât c'est oublier pour un instant ce monde, elle permet de mettre de l'ordre dans ses pensées : nous avons tous des angoisses, des anxiétés et des peurs injustifiées qui n'existent que dans nos esprits, et constituent parfois de vrais handicaps. Qui est le Meilleur des confidents ? Qui peut guérir tous les maux ? Qui peut exaucer les rêves ? : Un Seul , Dieu, Allah

Dieu le très Haut a fait que les cinq prières aient une grande place dans la religion. Elles constituent la meilleure des oeuvres après la croyance en Allah et en Son Messager, car le Prophète a dit : "Sachez que la meilleure de vos œuvres, c'est la prière". (rapporté par Ibnou Majah)

Et dans le recueil sahih de Ibnou Hibban il est rapporté qu'un homme a demandé au Prophète : "Ô Messager d'Allah, quelle est la meilleure œuvre ?" Il a répondu : "La prière". L'homme répéta sa question une deuxième fois et le Messager a dit : "La prière". L'homme posa sa question une troisième fois et le Messager d'Allah a dit : "La prière".

La Salât est un moyen pour le musulman d'être agréé par Dieu le Très Haut, et il aura comme récompense les délices du Paradis. « Allah a rendu obligatoires sur les esclaves cinq prières quotidiennes.



Celui qui les accomplit parfaitement, Allah lui a promis de le faire entrer au paradis. Et celui qui ne les accomplit pas parfaitement, celui-là, Allah ne lui a pas promis de le faire entrer directement au paradis. S'Il veut, Il le châtie et s'Il veut, Il le fait entrer au paradis ». (Rapporté par Ahmad) Qu'espérer donc de plus que le paradis que nul oeil n'a vu, et nulle pensée imaginé …

Les 40 NAWAWIYA

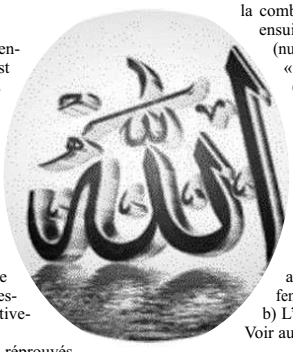
4/ LA CRÉATION

Abu Abdal Rahman Abdallah Ibn Massud nous a rapporté ceci :« L'envoyé de Dieu dont la sincérité est confirmé nous parlait ainsi : « C'est sous la forme de « nutfah » que la création de chacun d'entre vous est d'abord rassemblé dans le ventre de sa mère, durant quarante jours. Puis sous la forme d' «alaqa'» durant une même période. Puis sous celle de « mudgha » une même période encore.

Puis lui est envoyé l'ange qui vient lui insufflé l'esprit « ruh » et reçoit l'ordre de proférer quatre paroles : celle qui fixe ce dont sera faite sa subsistance (rizq), le terme de sa vie (ajal) et les œuvres qu'il accomplira (amal), celle enfin qui fixe s'il sera heureux ou malheureux.

Vraiment par Dieu en dehors de qui il n'y en a point, chacun d'entre vous peut bien agir comme le font les gens du paradis au point d'être séparé d'une seule coudée, mais le livre alors le prend si bien de vitesse qu'il finit par agir à la façon des gens de l'enfer et y entrer effectivement.

De la même façon, chacun d'entre vous peut agir comme le font les réprouvés au point que seule une coudée le sépare de l'enfer, mais le livre alors le prend de vitesse, si bien qu'il finit par agir à la manière des élus et rentrer effectivement au paradis. »



Et Ibn Abbas à propos de la sourate 76/2 explique que le mot nutfatulamshaq est la combinaison des deux fluides de l'homme et de la femme qui évolue ensuite en différentes phases. (tafsir Ibn Kathir) La substance femelle (nutfa) est donc indiquée dans le verset 76/2 :

« En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé (aux composantes diverses) pour le mettre à l'épreuve. (C'est pourquoi) Nous l'avons fait entendant et voyant.» Et la substance mâle (nutfa) dans les versets suivants :

« et que c'est Lui qui a créé les deux éléments de couple, le mâle et la femelle,46. d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée » 53/45-46 (Il faut noter que la traduction française du sens du saint Coran n'est pas toujours très compréhensible pour illustrer l'explication.)

D'après les informations contenus dans le Coran et la sunna, on se rend compte que les musulmans savaient déjà que :

a) L'être humain est formé par la combinaison de substances mâles et femelles.

b) L'être humain n'est pas préformé, mais passe par différentes phases.

Voir aussi Sourate 76/2, 71/13-14, 23/12-14, 22/5.

Pain indien



Ingrédients

- 450 gr de farine
- 2 cuillères à café de sucre
- 1 cuillère à café de sel
- 1 cuillère à café de poudre d'ail
- 1 cuillère à café de levure chimique
- 1 œuf
- 250 ml de lait tiède
- 2 c à soupe d'huile (de table ou d'olive)
- 15 gr de coriandre ciselée
- 2 cuillères à soupes de beurre fondu mélangé avec 2 gousses d'ail râpées

Les étapes

- Tamisez la farine, ajoutez le sel, le sucre, la levure chimique et l'ail en poudre.
- Fouettez un peu l'œuf, et le mélanger avec le lait.
- Incorporez le mélange liquide tout doucement au mélange de la farine.
- Mélangez tout doucement pour avoir une boule de pâte.
- Ajoutez l'huile et commencez à pétrir la pâte pendant 3 a 4 minutes.
- Couvrez la pâte avec du film alimentaire, et laissez reposer une heure.
- Divisez la pâte en 8 boules.
- Abaissez juste un peu ces boules et laissez reposez 15 min.
- Réchauffez le four à 250 degrés C.
- Abaissez chaque boule, en essayant de lui donner la forme ovale.
- Parsemez la coriandre par dessus.
- Bien tapez avec la pomme de la main, pour faire coller la coriandre à la pâte.
- Piquez 4 à 5 fois avec une fourchette.
- Cuire entre 3 à 5 minutes jusqu'a avoir une belle couleur (faut pas trop cuire).
- Dès la sortie du four, passez le beurre mélangé avec les 2 gousses d'ails râpées
- Badigeonnez à l'aide d'un pinceau.
- Couvrir avec un tissu propre

Chorba au poisson



Ingrédients

- Une tête de mérou moyenne ou 2 petites- du laurier et quelques graines de poivre (j'utilise le poivre de Cayenne) pour le bouillon
- 15 cl d'huile d'olive
- 1 cs et demi de tomates concentrées
- 1/2 cs de harissa
- l'équivalent de 2cs de persil haché et 1cs de céleri haché
- 1 oignon moyen haché et l'équivalent d'une louche remplie de chorba "langues d'oiseaux"
- sel et poivre
- un "soupçon" de cumin (à ajouter pendant les 5 dernières minutes) pour un goût unique

Préparation Chorba au poisson

- Préparer le bouillon: mettre dans une marmite environ 2 litres d'eau (avec quelques feuilles de laurier et le poivre) à bouillir puis y plonger la tête de mérou.
- Laisser cuire pendant 20 minutes à couvert en rectifiant le niveau d'eau. Filtrer le bouillon pour le réutiliser.
- Emietter la chair du poisson et la réserver.
- Dans la cocotte-minute, faire revenir L'oignon haché dans l'huile avant d'ajouter la tomate diluée dans un verre d'eau, laissé revenir quelques minutes.
- Ajouter ensuite les herbes fraîches, la harissa, le sel et le poivre et couvrir de bouillon.
- Fermer la cocotte et laisser cuire à feu moyen pendant un quart d'heure environ, retiré du feu.
- Rectifier le niveau d'eau, laisser bouillir avant d'y mettre le poisson émietté et la chorba.
- Laisser cuire, cocotte-fermée- pendant environ 10 minutes. Ouvrir la cocotte, poursuivre la cuisson à découvert et à feu doux si la chorba n'est pas totalement cuite.
- La consistance doit être liquide mais un peu épaisse.

Poulet au citron et romarin



Ingrédients

- 4 cuisses de poulet avec la peau
- Sel
- Poivre
- Paprika
- Le jus d'un gros citron
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- Romarin frais
- 1 verre d'eau ou de bouillon de poulet

Les étapes

- Dans un saladier, mélanger le jus de citron, la moutarde, le romarin, sel poivre, paprika.
- Ajouter la moitié de la quantité d'eau ou de bouillon de poulet.
- Laisser mariner au minimum 2 heures de temps de préférence 6 heures.
- Une fois mariner, incorporer le reste d'eau, et mettre le tout dans un moule a gratin.
- Couvrir du papier aluminium, et faites cuire au four à 180 degrés pendant 20 minutes.
- Retirer l'aluminium, et continuer la cuisson jusqu'à ce que la surface soit dorée.
- Rajouter l'eau par petite quantité si c'est nécessaire.

Salade d'artichaut



Ingrédients

- 300 gr d'artichauts en conserve (ou bien frais cuit à l'eau salée avec le jus de citron)
- 1 betterave cuite a l'eau salée
- Quelques olives noires
- 3 cuillères à soupe de vinaigre
- 1 cuillère à soupe de jus de citron
- 1 cuillère à café de moutarde
- Sel
- Poivre
- Poivre grossièrement moulu
- Feuilles de persil pour décorer

Les étapes

- Coupez vos artichauts en deux ou en quatre selon la taille, et les mettre dans votre plat a servir.
- Ajoutez la betterave coupée en cubes.
- Décorez avec les olives et les feuilles de persil.
- Préparez la vinaigrette.
- Mélangez ensemble tous les ingrédients dans un petit bol avec une fourchette.
- Versez cette dernière sur votre salade, et saupoudrez de poivre grossièrement moulu.



Bourek aux crevettes

Ingrédients:

- 12 feuilles de brick (dioules)
- 500 g de crevettes
- 200 g de fromage râpé
- 1/2 oignon émincé
- 2 gousses d'ail
- 1 verre de béchamel
- 1 c à s de beurre
- Sel, poivre
- Huile pour friture

Préparation:

- Préparez la béchamel
- Faites chauffer le beurre dans une poêle
- Faites revenir l'oignon émincé et l'ail haché
- Ajoutez les crevettes et les faire revenir 5 minutes dans la poêle
- Salez, poivrez, un peu de noix de muscade
- Noix de muscade
- Mélangez les crevettes avec la béchamel et le fromage
- Laissez refroidir

Dessert fraise et yaourt

Ingrédients

- 300 gr de fraise
- 250 gr de yaourt naturel
- Vanille
- 6 cuillères à soupe de sucre
- 2 cuillères à soupe de confiture de fraise
- 8 gr de gélatine

Les étapes

Faire ramollir la gélatine dans de l'eau.
Mixez les fraises avec le mixeur électrique pour obtenir une purée.
Mettre cette purée dans une casserole, ajoutez la confiture et le sucre.



Mettre la casserole sur feu doux et faire cuire pendant 5 minutes en remuant de temps en temps.
Ajoutez la gélatine et remuez pendant 2 minutes, retirez du feu et laissez refroidir.
Une fois refroidis, ajoutez le yaourt, la vanille et très bien mélanger.
Versez dans 4 à 6 verrines si les vôtres sont petits et mettre au frais pendant 4 heures.
Au moment de servir décorez selon votre goût (chantilly et fraise pour moi).

BOUQALA DU JOUR

Al hayat bla bik ma taswa … wa al farha bla bik ma hna… yakhi anti lia wana lik … wali ysra yasra

L'HOMME LE PLUS GROS D'ANGLETERRE (413 KILOS) EST MORT



L'ANGLAIS le plus gros, un super-obèse de 33 ans, est décédé de mort naturelle après plus d'un an sans avoir pu sortir de son lit, annonce la police. Il pesait 413 kilos.
Depuis l'an dernier, Carl Thompson était totalement dépendant de l'aide à domicile qui s'occupait de lui. Se laver, se nourrir, autant de gestes du quotidien que cet homme de 413 kilos ne pouvait plus réaliser seul.
Le mois dernier, il avait confié son histoire aux médias, une première pour lui alors que d'autres "super-obèses" vivent des reportages faits sur leur cas. Dans l'interview accordée à la télévision britannique, il avait confié ingurgiter trois boîtes de crèmes glacées Magnum et trois pains à la confiture chaque jour en guise d'en-cas.
Après que les médecins l'eurent averti que son mode de vie allait lui coûter la vie sous peu, Carl Thompson avait décidé de remettre sa vie sur les rails et de commencer un régime. Il avait affirmé avoir été touché par les innombrables marques de sympathie et de soutien reçues après diffusion des articles et reportages à son sujet.
Il est décédé la nuit de samedi à dimanche de mort naturelle à son domicile, indique la police qui a mis plusieurs heures, avec l'aide des pompiers, pour hisser sa dépouille hors de sa maison.

LA "REINE" DES ÉCHECS SACRÉE À 87 ANS?



À 87 ANS, elle virevolte toujours de table en table, son rêve à portée de la main: devenir la reine mondiale des échecs en simultané en battant un record presque aussi vieux qu'elle, celui des 13.545 parties disputées par le mythique Cubain José Capablanca.
Avec déjà près de 13.000 parties au compteur, Brigitta Sinka, une alerte retraitée hongroise, s'apprête à franchir le pas dimanche lors d'une exhibition à Budapest, où elle affrontera plus d'une centaine d'adversaires en parallèle et pour plusieurs parties d'affilée.
"Les échecs c'est ma vie, et le jeu simultané c'est ma passion", résume la joueuse, qui s'adonne à cette spécialité depuis 1957 en consignant toutes ses parties dans de petits carnets. Contrairement au Cubain Capablanca (1888-1942), qui domina les échecs mondiaux dans les années 1920 et dont les dernières parties en simultané remontent à 1940, Brigitta Sinka n'est pas une professionnelle.
Ses adversaires sont le plus souvent des collégiens et des lycéens et le ratio de victoires (86% en moyenne) lui importe moins que le simple plaisir de jongler avec les échiquiers - souvent plusieurs dizaines à la fois. Seuls les aléas de l'époque communiste ont empêché Brigitta Sinka de jouer dans la cour des grands.

Des faux kidnappeurs poursuivis par de vrais policiers

LE FAUX enlèvement d'une femme lors de son enterrement de vie de jeune fille samedi à Apen (nord-ouest de l'Allemagne) était trop crédible pour les forces de l'ordre locale qui ont lancé aux trousses des kidnappeurs amateurs dix véhicules de police et un hélicoptère.
Les enlèvements dans le cadre d'une dernière fête de célibataire sont de tradition un peu partout en Europe. Les proches du futur marié ou de la future mariée simulent un rapt et emmènent la "victime" pour quelques heures de divertissements en tout genre, dans une ambiance souvent arrosée.
Une version de cet enlèvement a eu des allures trop réelles aux yeux de riverains lorsque quatre kidnappeurs munis d'armes au design très réaliste ont embarqué une jeune femme dans une voiture.
Une voisine qui n'avait pas été mise au parfum de ce simulacre a alerté la police. "Tout semblait si réel", a indiqué un porte-parole de la police de Westerstede dimanche. "C'était vraiment un petit peu trop."
Les autorités ont demandé que les quatre individus impliqués dans le "kidnapping" assument les frais de l'opération de police.



Le saviez-vous

LE BRITISH MUSEUM EST PLUS VIEUX QUE LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE !



Le British Museum qui se situe à Londres est non seulement l'un des plus vieux musées du monde mais aussi l'un des plus grands. En effet, cet établissement public conserve et expose plus de sept millions d'objets qui illustrent l'histoire et la culture humaine.
Ce musée a été créé en 1753 soit 24 ans avant la fondation des USA suite à la déclaration de son indépendance le 4 juillet 1776.

SYNDROME HIGHLANDER: ON DIRAIT UN PETIT GARÇON, MAIS IL A 26 ANS



AVEC SON ALLURE de premier de la classe, sa voix haut perchée et ses joues rebondies, Shin Hyomyung a tout du petit garçon modèle à qui on a envie de pincer la joue. Bien mal nous en prendrait, car si on lui donne une dizaine d'années à tout casser, le Sud-Coréen est en réalité un jeune homme de 26 ans !
Shin Hyomyung serait atteint d'une maladie rare, appelée Syndrome de Highlander, qui ralentirait considérablement le processus de vieillissement, comme le rapporte le site Korea Boo.
Sur sa carte d'identité, il est inscrit qu'il est né le 5 janvier 1989. Pourtant, à 26 ans, le Sud-Coréen n'a toujours pas atteint la puberté.
Le jeune homme mesure 1,63 mètre, son visage est imberbe et sa voix n'a pas encore muée. Sur la vidéo, dans son pyjama bleu à cœurs et alors qu'il danse sur de la musique pop, personne ne pourrait lui donner plus de 12 ans. On y voit aussi des photos de lui enfant, sa croissance aurait été normale durant ses premières années, et aurait nettement ralenti à l'approche de la puberté. Les médecins l'assurent, cette rare affection n'aurait pourtant pas de répercussions sur sa santé.

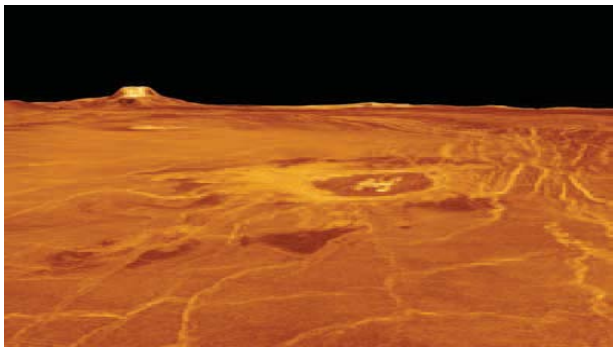
DES AQUARELLES D'ADOLF HILTER ADJUGÉES POUR 400.000 EUROS



DES AQUARELLES et des dessins réalisés par Adolf Hitler il y a une centaine d'années se sont vendus samedi et dimanche aux enchères en Allemagne pour près de 400.000 euros, a-t-on appris auprès des organisateurs.
L'oeuvre la plus chère est revenue à un acheteur chinois pour 100.000 euros, a annoncé la maison d'enchères Weidler, selon l'agence allemande DPA.
L'aquarelle représentait le château de Neuschwanstein en Bavière, un édifice construit par le roi Louis II et dont la silhouette, adoptée par les studios Disney pour en faire leur logo, est célèbre dans le monde entier.
Toutes les autres oeuvres en vente, réalisées entre 1904 et 1922 et en majorité signées d'Hitler, ont trouvé acquéreur, ont précisé les organisateurs.
La maison d'enchères a préservé l'identité de ses clients, qui souhaitaient rester anonymes. Mais elle a précisé que les acheteurs venaient du Brésil, des Emirats Arabes Unis, de France et même d'Allemagne.
Dans ses jeunes années, Adolf Hitler avait cherché à s'inscrire à l'Académie des arts de Vienne, mais sa candidature avait été rejetée au motif d'un manque de talent. Il avait continué à peindre en copiant des scènes de cartes postales qu'il vendait aux touristes.

Nouveaux indices d'un volcanisme actif sur Vénus

Certains planétologues n'en doutaient pas, mais les preuves manquaient. Des observations conduites avec les instruments de la sonde européenne Venus Express, notamment en 2008, laissent fortement penser, quand on les considère ensemble, que Vénus est bien la sœur de la Terre puisque des éruptions volcaniques s'y produiraient régulièrement aussi.



Le grand volcanologue Haroun Tazieff aimait à raconter que lorsqu'il a commencé à faire des études de géologie, le volcanisme était alors considéré comme un phénomène très mineur à la surface de la Terre. Aujourd'hui, après la révolution de la théorie de la tectonique des plaques à laquelle il a contribué, nos yeux sont décillés. Non seulement nous savons que le volcanisme est un phénomène fondamental du globe terrestre, mais qu'il est tout aussi important pour comprendre bon nombre de planètes du Système solaire. On peut citer le cas de Mars, mais il y a aussi le cas spectaculaire de Io, une lune de Jupiter.

Qu'en était-il pour Vénus que l'on présente parfois comme la planète sœur de la Terre de par sa masse et son rayon? Le radar de la mission Magellan de la Nasa nous a effectivement révélé une surface profondément marquée par des processus volcaniques qui l'ont bouleversé il y a environ 500 millions d'années. A priori, le stock d'éléments radio-actifs et la quantité de chaleur d'accrétion initiale de Vénus sont comparables à ceux de la Terre, on devait donc s'attendre à ce que des éruptions volcaniques se produisent encore de nos jours. Mais il faut se méfier des généralisations hâtives. Par exemple, il n'y a pas vraiment de signes probants de tectonique de plaques sur Vénus alors qu'on aurait pu naïvement s'attendre à en trouver.

Des émissions de dioxyde de soufre associées à une éruption ?

Toutefois, la mission Venus Express a fourni dans le passé plusieurs indications intrigantes que l'on pouvait interpréter comme des manifestations récentes, au moins à l'échelle des temps géologiques sur Terre — dont l'unité de base est le million d'années —, de volcanisme. Si l'on en croit un groupe de chercheurs qui viennent de publier un article dans Geophysical Research Letters, les instruments de la sonde européenne ont fourni en 2008 des mesures très convaincantes qui accréditent l'idée que l'on a surpris une éruption volcanique ayant duré au minimum quelques jours.

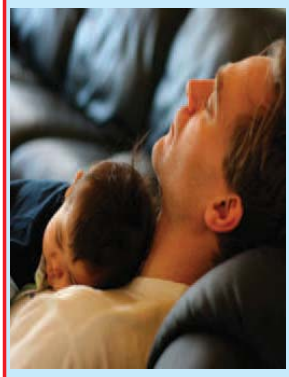
Déjà en 2010, les planétologues avaient fait savoir qu'ils avaient eu une surprise en utilisant l'instrument Virtis (Visible and Infrared Thermal Imaging Spectrometer) équipant la sonde spatiale pour étudier le sommet Idunn Mons, localisé dans la région de Vénus appelée Imdr Regio. La composition des roches ne ressemblait pas à celle des environs, exactement comme ce serait le cas sur Terre, à proximité d'une coulée de lave récente. Si l'on en croit les chercheurs, ces observations posent une nouvelle borne à l'âge du sommet de Idunn Mons. La coulée de lave qui s'y trouve serait là depuis 250 millions d'années au plus et serait même probablement plus jeune encore puisque les résultats suggèrent aussi un âge minimum de 2,5 millions d'années.

En 2012, une nouvelle publication apportait une autre pièce à un dossier déjà ouvert en se fondant sur les observations de la sonde Pioneer Venus Orbiter. Ses instruments ont en effet révélé de brusques augmentations, entre 1978 et 1995, de la quantité de dioxyde de soufre (SO_2) contenue dans la haute atmosphère de Vénus. Elle se trouve au-dessus de la couche nuageuse couvrant toute la planète en permanence. Cette quantité a chuté rapidement par la suite, mais un phénomène similaire a été observé par la sonde Venus Express à partir de 2006. Or, le dioxyde de soufre ne peut pas être présent en quantité importante dans la haute atmosphère de Vénus, parce qu'il est facilement détruit par les rayons du Soleil. Il faut donc en conclure qu'à chaque pic constaté, une injection importante de SO_2 est intervenue dans la haute atmosphère, à travers la couche nuageuse de Vénus.

La première hypothèse qui vient à l'esprit est la reprise d'une forte activité des volcans de la planète. Toutefois, il se peut que les modifications du taux de SO_2 observées par les deux sondes soient le résultat de variations décennales dans la circulation de l'atmosphère de Vénus et dans le mélange de ses couches chimiquement différentes.

Questions ? Réponses !

COMBIEN DE TEMPS DOIT DURER UNE BONNE SIESTE ?



Qui n'a connu le coup de pompe de 14 heures, juste après le déjeuner ? Eh oui, la sieste répond à un signal de notre horloge biologique. Et elle relève d'un besoin physiologique naturel. Si ses bénéfices sont amplement prouvés – elle est même « réglementée » en République populaire de Chine… - , combien de temps doit-elle durer pour être pleinement efficace ?

Selon le Dr Eric Mullens, directeur du laboratoire du sommeil à Albi, « la sieste représente un moment de repos et de relaxation qui permet de couper la journée et de rester en forme jusqu'au soir. Cette envie de dormir est présente chez tout le monde, mais à des degrés plus ou moins importants selon l'âge ».

En effet les nourrissons et les enfants jusqu'à l'âge de trois à quatre ans, font des siestes de plus de trois heures. « Chez l'adulte la durée idéale de la sieste doit être comprise entre 10 et 20 minutes entre 13 heures et 15 heures. Dans des conditions normales il ne faut pas dormir trop longtemps, afin d'éviter une insomnie la nuit suivante », conclut le Dr Mullens.

L'eczéma, mieux compris, sera-t-il mieux soigné ?

CHEZ LA SOURIS, le récepteur de la sérotonine HTR7 jouerait un rôle dans l'eczéma et d'autres types de démangeaisons. Ce qui expliquerait pourquoi des antidépresseurs peuvent conduire à des problèmes de démangeaisons, tout en ouvrant la voie vers de nouveaux traitements.

L'eczéma correspond à une maladie inflammatoire de la peau, conduisant à des rougeurs et des démangeaisons intenses. Elle toucherait environ 10 % de la population et serait de plus en plus fréquente.

Or il n'existe pas de traitement absolument efficace et les dermatologues conseillent surtout de ne pas se gratter, si bien que l'eczéma a un impact sur la qualité de vie Dans un article paru dans Neuron, les chercheurs du Buck Institute for Research on Aging et de l'université de Californie Berkeley ont recherché des gènes dont l'expression était corrélée avec le comportement



de démangeaison chez la souris. C'est ainsi que le récepteur HTR7 a retenu leur attention. En effet, les souris qui se grattent beaucoup expriment plus HTR7 dans les neurones qui innervent la peau. Or une signalisation anormale de la sérotonine a déjà été liée avec différents types de démangeaisons, dont l'eczéma.

Les chercheurs ont alors réalisé différentes expériences pour valider le rôle de HTR7 dans les démangeaisons. Dans un modèle de souris pour l'eczéma, ils ont observé que la perte du gène HTR7 conduisait à une diminution des démangeaisons et des lésions sévères de la peau.

HTR7 favorise les démangeaisons chez la souris

Chez l'Homme, les démangeaisons sont parfois des effets secondaires de la prise d'antidépresseurs, qui peuvent élever les niveaux de sérotonine dans la peau. Or, dans cette étude, cet effet secondaire a aussi pu être observé chez des souris avec le médicament Zoloft : l'antidépresseur a causé des démangeaisons intenses, qui ont disparu quand HTR7 a été enlevé. HTR7 qui est exprimé chez les neurones qui innervent la peau pourrait donc être responsable des démangeaisons chez des patients prenant des antidépresseurs.

Du point de vue moléculaire, l'activation des récepteurs périphériques HTR7 favorise l'ouverture du canal d'ions inflammatoire TRPA1 qui, en retour, stimulerait les comportements de démangeaison. HTR7 et TRPA1 sont nécessaires au développement de la dermatite atopique chez la souris.

Pour Rachel Brem, un des auteurs de l'article, les problèmes de signalisation de la sérotonine dans la peau existent pour l'eczéma et la dermatite atopique, mais aussi dans d'autres formes de démangeaisons : psoriasis et démangeaisons allergiques. C'est pourquoi ces nouveaux résultats ouvrent la voie vers de nouveaux traitements pour de nombreuses pathologies. Par exemple, des antagonistes de HTR7 pourraient traiter ces démangeaisons. D'après elle, environ 10 à 20 % de la population souffrirait de démangeaisons chroniques à un moment donné de sa vie.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

VEND

Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A louer

Loue local 160 M2 à Châteaux Rouge II Eucalyptus

Tél : (0552).41.16.38



Anniversaire

Le 24 juin 2015, notre adorable princesse

Aiyach Meriem



Hana

souffle sa 1e bougie. En cette heureuse occasion ses parents ainsi que les familles Aiyach et Drissi lui souhaitent un joyeux anniversaire et une longue vie.

A tes 100 ans Meriouma Incha Al lah

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

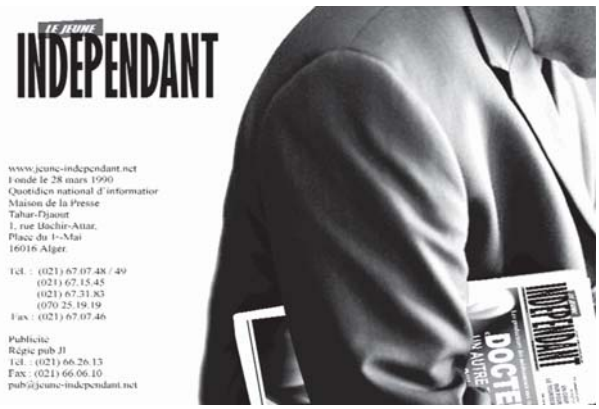
Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

Appel pour un don de plaquettes de sang

Le petit Gharbia Sif Islam doit subir une greffe de la moelle au centre Pierre et Marie Curie, hôpital Mustapha, à Alger. Un appel pour un don de plaquettes de sang est lancé aux âmes charitables pour aider le petit Sif Islam à guérir et reprendre une vie normale. Prière s'adresser au service GMO, CPMC, hôpital Mustapha, Alger



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

REPRÉSENTANT LA 1RE CAUSE DE CONSULTATION EN GASTRO-ENTÉROLOGIE

La dyspepsie est plus fréquente en ce mois

Alors que 25 à 40 % d'adultes souffrent de troubles dyspeptiques représentant la première cause de consultation en gastro-entérologie, la dyspepsie est apparemment plus fréquente au cours du mois de ramadhan.

L'apparition de symptômes dyspeptiques relève d'une mauvaise alimentation au moment de la rupture du jeûne du fait de l'association fréquente et excessive d'aliments trop gras, trop sucrés, trop épicés, d'excitants (café, boissons gazeuses...), ce qui a pour conséquence une irritation digestive à l'origine de douleurs.

La dyspepsie peut aussi s'expliquer par une prise alimentaire trop rapide rejoignant les effets d'autres facteurs tels que le stress ou l'anxiété.

Définie comme une gêne/inconfort abdominal isolé ou le plus souvent associée à des prodromes tels que nausée ou météorisme abdominal, la dyspepsie ne provoque aucune lésion physique, ce qui rend difficile le diagnostic étiologique, mais elle peut révéler des pathologies digestives bien plus graves (ulcère gastrique, tumeur œsogastrique, pancréatite…)

Selon les spécialistes, malgré l'absence d'études sur les mécanismes physiopathologiques en cause, le jeûne est apparemment à l'origine d'une plus grande fréquence de troubles intestinaux où la constipation est prédominante. Cette dernière serait la conséquence directe du déséquilibre engendré notamment par l'interdiction d'apport hydrique qui contraint l'organisme à réduire les pertes. L'organisme ne répond plus à la soif pour compenser les pertes externes et puise l'eau dans ses ressources internes. Les conséquences sont une coloration foncée des urines plus concentrées et une augmentation de la consistance des selles qui, physiologiquement, sont constituées de 75 à 85 % d'eau et seulement de 18 à 22 % de matières sèches. Par ailleurs, cette réduction des pertes visant à compenser le manque d'apport est un facteur favorisant la survenue de coliques néphrétiques chez les patients porteurs de lithiases rénales en présence desquelles il est recommandé de s'abstenir de jeûner.



La constipation peut causer des désordres anodins tels que l'indigestion avec sensation de ballonnements, mais elle peut parfois être plus grave avec l'apparition d'hémorroïdes ou de fissures anales. Pour le reflux gastro-œsophagien (RGO), les spécialistes expliquent qu'il est dû à un relâchement du sphincter inférieur de l'œsophage qui, physiologiquement, se referme dès le passage du bol alimentaire dans l'estomac pour éviter la remontée du contenu gastrique. Cette défaillance entraîne un reflux d'acide et provoque des brûlures de la paroi œsophagienne, à l'origine des douleurs caractéristiques du RGO. Entre autres causes, l'alimentation est un facteur qui peut favoriser la survenue de reflux gastro-œsophagiens. Lors du jeûne du ramadhan, la modification de l'alimentation après le repas du f'tour privilégiant des aliments riches en lipides et en glucides qui vont directement agir sur le relâchement du sphincter inférieur de l'œsophage s'accompagne d'une augmentation de la sécrétion d'acide gastrique à l'origine des douleurs au niveau œsogastrique et d'un ralentissement de la digestion. Les changements alimentaires en termes de qualité (repas riches en graisses) et de quantité (prise importante et tardive d'aliments, juste avant le sommeil) favorisent la survenue du RGO.

ULCÈRES GASTRODUODÉNAUX AU COURS DU MOIS DE RAMADHAN

Augmentation de son incidence et de ses complications

AU COURS du mois de ramadhan, l'augmentation probable de l'incidence de l'ulcère gastroduodénal et de ses complications (perforation et hémorragie digestive haute) serait due à l'augmentation des mécanismes d'agression de la muqueuse gastroduodénale au cours du jeûne.

Selon les spécialistes l'Hélicobacter Pylori (HP) est actuellement le principal acteur impliqué dans la survenue de la maladie ulcéreuse. L'ulcère gastroduodénale est une maladie chronique récidivante qui se traduit par une perte de substance du revêtement muqueux entamant la paroi gastrique ou duodénale avec ou sans tendance à la cicatrisation. La relation entre la maladie ulcéreuse gastroduodénale et le jeûne du ramadhan relève de plusieurs études qui ont démontré que les modifications du mode d'alimentation en termes de qualité, de quantité et de répartition en phase nocturne expliqueraient les variations des profils d'acidité sur la phase diurne. En effet, l'acidité produite par absence d'apport alimentaire est associée à un pH < à 1. La fin d'après-midi est alors considérée comme la tranche horaire la plus acide. Bien que les mécanismes de fluctuation de pH soient encore mal connus, il semblerait qu'une autre cause, hormis le facteur alimentaire, soit mise en avant. Cette fluctuation correspondrait au relâchement des mécanismes régulateurs neuroendocriniens dont le stimulus vagal qui concourt à augmenter l'acidité en phase de jeûne.

Les spécialistes soulignent que «De plus, la diminution du sommeil, lors du ramadhan, entraînerait une situation de stress avec une sécrétion des catécholamines générant une mauvaise vascularisation de la muqueuse gastrique».

Par conséquent, le ramadhan doit être une période de forte vigilance afin d'éviter des effets indésirables qui, parfois, peuvent s'avérer nuisibles pour les malades chroniques. Dans une société où l'alimentation est un sujet largement ciblé par les campagnes de prévention et de sensibilisation, il n'est pourtant pas difficile d'éviter les troubles et leurs complications sur le plan digestif par un changement de comportement nutritionnel qui permettrait une alimentation saine, équilibrée encore et toujours répartie sur les trois repas recommandés par les spécialistes.

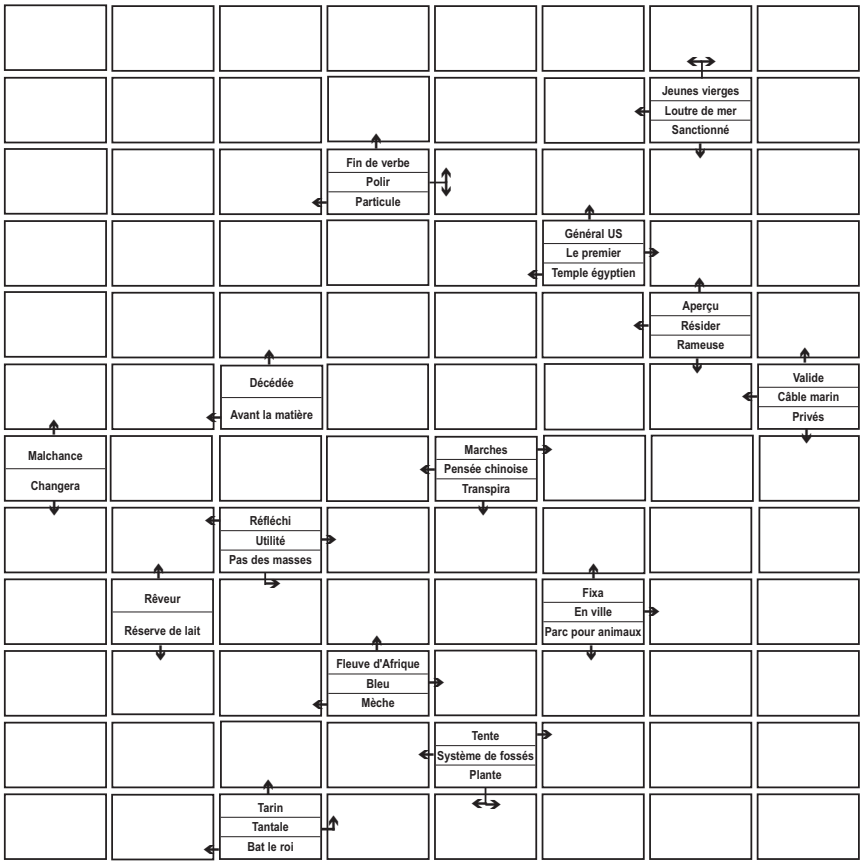
A. A.



Appel pour un don de plaquettes de sang

Le petit Gharbia Sif Islam doit subir une greffe de la moelle au centre Pierre et Marie Curie, hôpital Mustapha, à Alger. Un appel pour un don de plaquettes de sang est lancé aux âmes charitables pour aider le petit Sif Islam à guérir et reprendre une vie normale.
Prière s'adresser au service GMO, CPMC, hôpital Mustapha, Alger

Mots fléchés n° 1805



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1804

Horizontalement

- PALMURE
PAROI - AN
EVENTS - E
RING - TUE

FLEUVES -
IL - ECRIT
DORS - INO
ENA - ALEP

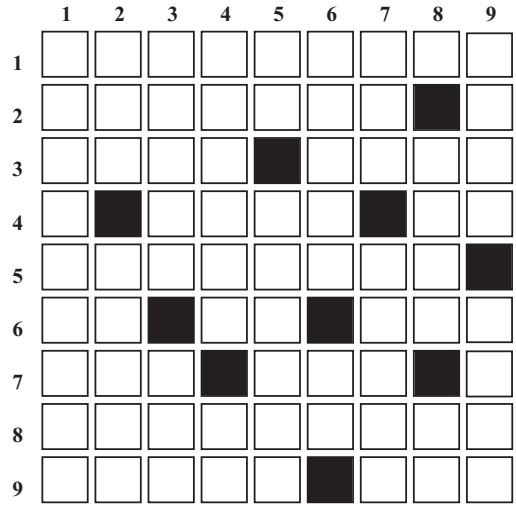
M - SOIE - I
ETEND - NO
NON - AMEN
TITI - NOS

Verticalement

- PERFIDEMENT
PAVILLON - TOI
ARENE - RASENT
LONGUES - ON - I

MIT - VC - AIDA -
U - STERILE - MN
RA - USINE - NEO
ENEE - TOPIONS

Mots croisés 9/9 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Crustacés terrestres - 2. Raccommodée - 3. Traité stratégique - Vin italien - 4. Bande de malfrats - Cité biblique - 5. Belle nordique - 6. En matière de - Acquis - Il scrute les gorges - 7. Coupé court - Liquide vital - 8. Enervement - 9. Eparpillas - Tamis.

VERTICALEMENT

1. Métisseras - 2. Balle à rejouer - Fonction - 3. Monnaie d'échange - Oncle des Etats-Unis - 4. Soupe ou purée - Pulsions - 5. Devant le numéro - Contractées - 6. Bougé - La matinée - 7. Guides de mines - Etables - 8. Assassiner - Mot de même - 9. Partie du jour - Parcelles.

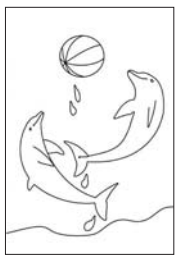
SOLUTION N°1804

HORIZONTALEMENT

ALIMENTER
NOM - DEVIE
OTARIE - DO
R - MAT - HEP
ME - DEDIRE
ABHORRE - R
LAIT - URGE
EH - ERE - RE
SIC - USEES

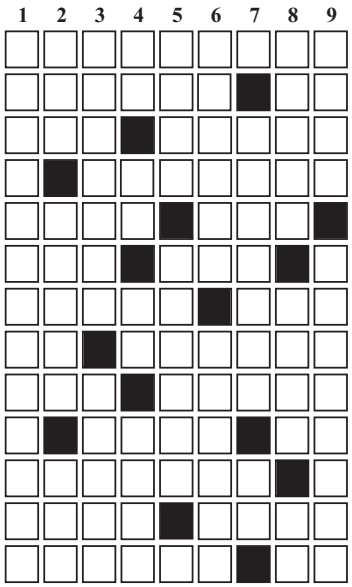
VERTICALEMENT

ANORMALES
LOT - EBAHI
IMAM - HI - C
M - RADOTE -
EDITER - RU
NEE - DRUES
TV - HIER - E
EIDER - GRE
REOPEREES





Mots croisés 9/13 n° 1805



HORIZONTALEMENT

1. Engloutir - 2. Religieuse - Pour ici - 3. Parent du Prophète - Première grecque - 4. Du tarin - 5. Verres - Dieu du Tonnerre - 6. Poisson rouge - Fils arabe - 7. Cavalier - Alcool - 8. Bouquiné - Domestiques - 9. Il s'y trouve plus d'une dune - Tractée - 10. Tait - Deuxième sous sol - 11. Aplatie - 12. Refuser de passer à table - Irlande poétique - 13. Sondées - Article défini.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Onde d'Afrique - On l'a dans le nez - Organisme américain - 3. Faux-semblants - Petit suidé - 4. Terme de choix - Champion - Petit récepteur - Etang - 5. Employas - Niaises - 6. Raconte - Mises en couches superposées - 7. Sauter à l'eau - Fin de verbe - 8. Garnir l'hameçon - Question de test - Pour le tiers - 9. Passages salés - Professa.

SOLUTION N° 1804

HORIZONTALEMENT

CAMBRIOLE
OXYDE - SIC
REG - NATTA
D - ARDU - UR
ELLE - SCAT
LUE - OTAN -
ASSUME - IO
ST - SERPES
- ROULEE - M

VERSE - RHO
ERS - TALUS
N - ENTIERE
DECUES - ES

VERTICALEMENT

CORDELAS -
VEND
AXE - LUSTRER
- E
MYGALES -

ORSEC
BD - RE - USUS -
NU
REND - OMELE
TTE
I - AUTSTERE
- AIS
OST - CA - PERLE
- LITUANIE -
HURE ECART
- OSMOSES

soduku 82

Pour jouer au Soduku

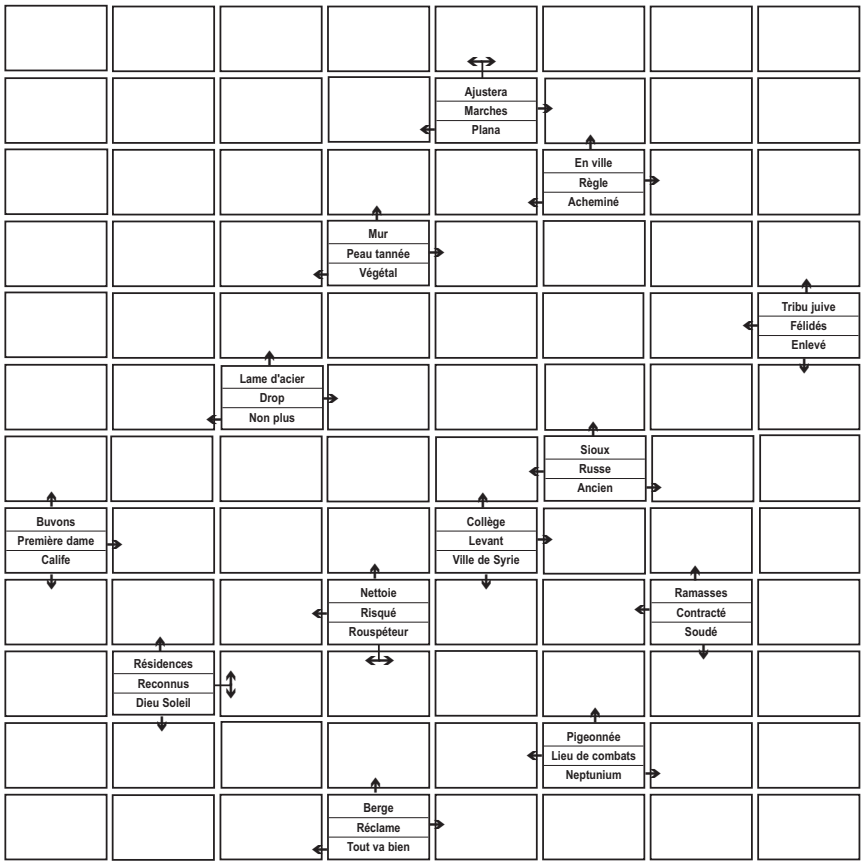
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		7		2				5
3		9					7	
		1	7		8	4	3	
4				5				
		3				6		
				7				9
	8	2	9		4	7		
	7					5		4
1				6		9		

SOLUTIONS

3	5	8	7	6	2	9	1	4
1	2	4	5	9	8	3	7	6
9	6	7	1	3	4	2	5	8
5	3	9	8	1	7	6	4	2
7	1	6	2	4	9	8	3	5
4	8	2	6	5	3	1	9	7
2	9	1	4	7	6	5	8	3
6	7	3	9	8	5	4	2	1
8	4	5	3	2	1	7	6	9

Mots fléchés n° 1372



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1371

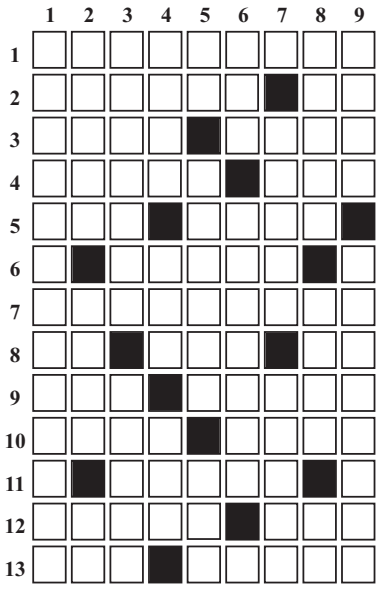
Horizontalement

EVOLUENT
SURE - RIO
CLIVES - U
AGEES - OR
RALE - TUT
RI - SOSIE
ERE - NA - S
- EMMURA -
R - MU - SIR
ACERE - DA
PAS - USER
TRAC - IRE

Verticalement

ESCARRE - RAPT
VULGAIRE - CAR
ORIEL - EMMELA
LEVEES - MUR - C
U - ES - ONU - EU -
ERS - TSARS - SI
NI - OUI - AIDER
TOURTES - RARE

Mots croisés 9/13 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Détériorées - 2. Fait quitter en masse - Pascal - 3. Détester - Possessif - 4. Partir - Article défini - 5. Fête au village - Poissons - 6. Enduisit d'une préparation colorée - 7. Situées sur le côté - 8. Un tiers - Musette - En les - 9. Récipient de labo - Ensemble de la production d'une vigne - 10. Mèches rebelles - Mettre ensemble - 11. Récipient en verre - 12. Singe d'Amérique - Brillé - 13. Mémorisa - Crèvent l'écran.

VERTICALEMENT

1. Réinséreras - 2. Goba - Ville de Syrie - Non divulgué - 3. Marteau en bois à deux têtes - A l'ouest de la Chine - 4. Brun-rouge - Venus au jour - Sous la - 5. Bouquiné - Très justement - Ceux-là - 6. Terme de volley-ball - Suceur de sang - 7. D'un bout d'intestin - Maison avec jardin - 8. Rapières - Général américain - Ville de fouilles - 9. Marque l'absence - Opprimés.

SOLUTION N° 1371

HORIZONTALEMENT

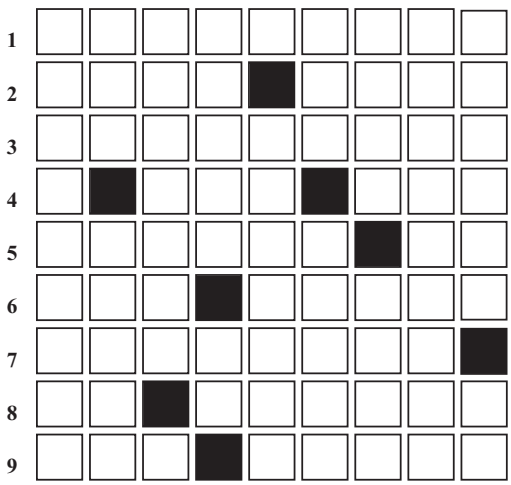
NB - EPERON
TATAI - EST
EVINCE - SE
SENT - TUAS

VERTICALEMENT

DETERMI-
NANTES
ECHOUAGE -
BAVE
CLANS - NOE -
TIN
OUI - ELON-
GEANT
US - TSAR - APIC
- VETO - SERIE
- ET
R - OIES - AERE
- U
INFLUENT - OSSA
ROUE -
RASANTES

DECOUVRIR
ECLUSE - NO
THAI - TOFU
EON - TOILE
RUSES - EU -
MA - LASSER
IGNORE - NA
NEON - RATS
A - EGAIE - A

Mots croisés 9/9 n° 1372



HORIZONTALEMENT

1. Personnes serviles - 2. Grivoise - Pour la main - 3. Etat de prisonnier de guerre - 4. Acide biologique - Piquant - 5. Asséchées - Note de musique - 6. Courroux ancien - Eprouves une souffrance - 7. Institution - 8. Dieu du Nil - Donne par testament - 9. Petite société - Passe au tamis.

VERTICALEMENT

1. Palmiers - 2. Indice pour photographe - Stop - 3. Rafistolée - 4. Malaxé - Chlore - 5. Insensés - 6. Train à grande vitesse - Antilope - 7. Caches - Sans exception - 8. Rends officiel - 9. Monuments - Réfléchi.

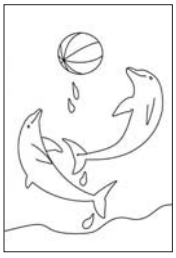
SOLUTION N°1371

HORIZONTALEMENT

PROMESSES
REMISE - PI
EPI - TCHAD
DOTA - HATA
AS - CRANE -
TESTE - TRO
EREINTE - S
U - AVEREES
ROUE - ISSU

VERTICALEMENT

PREDATEUR
REPOSER - O
OMIT - SEAU
MI - ACTIVE
EST - RENE -
SECHA - TRI
S - HANTEES
EPATER - ES
SIDA - OSSU





soduku 101

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

8	9							3
			3			9	6	
			9			7		8
	3		1		2			5
				9				
7			6		4		8	
3		5			6			
	1	9			8			
2							1	4

SOLUTION

9	4	2	6	3	5	7	8	1
1	6	7	8	9	2	4	5	3
5	3	8	1	7	4	9	2	6
8	2	1	3	4	7	6	9	5
6	7	9	5	2	1	3	4	8
3	5	4	9	8	6	1	7	2
7	9	5	2	1	3	8	6	4
4	1	6	7	5	8	2	3	9
2	8	3	4	6	9	5	1	7

FENERBAHCE NÉGOCIE LE TRANSFERT DE SLIMANI



TRÈS SOLLICITÉ cette saison, le départ du meilleur buteur du Sporting Lisbonne cette année est toujours d'actualité. Courtisé en France par l'Olympique de Marseille et l'AS Monaco, Slimani, qu'on annonce aussi en Italie chez la Fiorentina et en Angleterre où West Ham et Leicester City le courtisent aussi, pourrait bien atterrir en Turquie. En effet, après l'intérêt du Trabzonspor, c'est au tour du Fenerbahce FC d'entrer en force dans la course pour ce dossier. C'est ce que le site du journal turc, Fanatik, a rapporté dans son édition d'hier. «Après Nani, le président du Fenerbahce veut frapper un autre grand coup en engageant son complice algérien, Slimani», peut-on notamment comprendre dans ce reportage vidéo consacré au recrutement de l'ex-Belouizdadi., Islam Slimani détient toujours un bon de sortie et son club serait disposé à négocier une offre sérieuse d'un club désireux de l'engager cet été. Bien sûr à condition que l'offre qui sera présentée réponde aux attentes des dirigeants lisboètes. Jorge Jesus, qui a placé Slimani l'un de ses atouts majeurs dans son plan d'attaque en prévision de la nouvelle saison, s'est vu même obliger de chercher un attaquant pour parer au départ de l'international algérien, de plus en plus demandé sur le marché des transferts. D'ailleurs, le même site parle d'une première rencontre qui a déjà eu lieu entre le directeur sportif du Sporting Lisbonne et le président du Fenerbahce. Après avoir presque tout conclu avec son ex-équipier au Sporting, Luis Nani, les dirigeants du club vice-champion de Turquie ont entamé les négociations avec l'agent de Slimani qui n'est autre que celui de son camarade Nani. Le président du Sporting Lisbonne, Bruno De Carvalho, avait surpris tout le monde en affirmant que son joueur n'était pas à vendre avant de se rétracter pour avancer qu'il allait attendre le retour de vacances d'Islam pour étudier une possibilité de prolonger son aventure à Lisbonne. Monaco a présenté une offre de 15 millions d'euros .Comme rapporté par certains médias, l'AS Monaco, voudrait s'attacher les services de l'attaquant algérien Islam Slimani.

PARME EST RELEGUÉ EN 4E DIVISION, KADER GHEZZAL EST LIBRE

LE FC PARME devrait être rétrogradé administrativement en Serie D (4e division), le plus haut niveau amateur italien, le club n'ayant pas reçu d'offre de reprise lundi à 14h00 (12h00 GMT), la limite fixé par les administrateurs judiciaires. C'est le triste épilogue d'une saison cauchemardesque pour le club parmesan, en proie à d'énormes difficultés financières et dernier de Serie A après plusieurs retraits de points venus sanctionner son incapacité à verser les salaires des joueurs et de l'encadrement. Dès lors tous les joueurs sous contrat ou en copropriété avec le club sont libres, ce qui est le cas de l'Algérien Kader Ghezzal qui pourrait rebondir chez le club de Salernitana qui vient d'accéder en série B.

JS SAOURA :APRÈS LE RECRUTEMENT DU COACH FRANÇAIS BERNARD SIMONDI ET DES RENFORTS DE QUALITÉ

Le JS SAOURA voient grand

Ça y est ! c'est fait pour le club phare du Becharois, la JS Saoura, qui a trouvé chaussure à son pied pour sa barre technique. Après une fin de saison très mouvementée et à l'issue de laquelle ils ont réussi à sauver leur peau difficilement du purgatoire sous la houlette du duo Henkouche- Kouici, les dirigeants de la JS Saoura semblent avoir retenu la leçon en prenant leurs devants pour la prochaine saison 215-2016.



En effet, le boss Mohamed Zerouati et ses pairs ont décidé de jeter leur dévolu sur le coach français Bernard Simondi lequel n'est plus à présenter dans les milieux du football algérien. Ce dernier aura à ses côtés l'adjoint Abdelkader Gourari, un enfant du club qui avait secondé auparavant de nombreux entraîneurs. Pour rappel, Bernard Simondi a déjà exercé en Algérie où il avait pris les destinées de l'ES Sétif et du CS Constantine. Concernant le volet effectif la JS Saoura avait, bien avant de prendre la décision de faire venir Bernard Simondi, entamé sa mue avec l'arrivée de nouvelles recrues. Le président Mohamed Zerouati auquel qui revient toujours le dernier mot dans ce club a réussi, en effet, à faire revenir à Béchar, deux joueurs du cru, à savoir Zaidi qui revient à la maison après une aventure au MSP Batna et Djallit (ex-MCA) dont la carte de visite s'est bien enrichie depuis son exil de la Saoura. Toujours dans ce même registre des arrivées, le président des Jaune et Vert de la Saoura a réussi à engager le gardien de but Djemili (ex-MCA). Il a réalisé une bonne affaire en engageant Lagraâ (ex-ESS) qui pourrait rendre de grands services grâce à sa polyvalence. Selon une source très crédible et au parfum de tous ce qui se passe à la JS Saoura, Mohamed Zerrouati compte bien poursuivre son opération recrutement avec l'enrôlement d'un autre attaquant et un défenseur central. A propos toujours d'effectif, on signalera également l'arrivée de Tiboutine (ex-USMMH) pour pallier au départ de Tobal qui n'a pas trouvé un terrain d'entente pour une prolongation de contrat. Ce dernier, faut-il aussi le rappeler, Tobal est toujours lié à la JS Saoura et sa libération coûterait selon nos sources un milliard de centime à celui qui voudrait l'acquérir selon, le président du club phare de la Saoura, Mohamed Zerrouati. En revanche concernant le volet des départs, la direction du club a décidé de mettre fin au contrat de l'attaquant béninois Aoudou. Cette décision est confirmée par Mohamed Djebbar, le bras de droit de Zerrouati. Pour les objectifs, c'est clair que les Sudistes de la JS Saoura ne veulent plus se contenter de jouer aux figurants mais bien les premiers rôles. A la vue de ce qu'ils entreprennent comme démarches en prévision du prochain, le moins que l'on puisse dire et qu'ils voient bien grand pour le prochain exercice. La hantise d'une relégation qui se profilait pour eux jusqu'au bout la saison passée est un scénario qu'ils veulent veulent à tout prix ranger aux oubliettes pour ne pas dire effacer carrément des mémoires des fans du club. Pour ces derniers amoureux des Jaune et Noir du Bécharois, le soleil se lève aussi au Sud.

S. S.

PHASE DE POULES DE LA LIGUE DES CHAMPIONS :

Les Usmistes prêts à affronter l'Entente de Sétif

MAHIEDDINE MEFTAH, membre du staff technique intérimaire de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), s'est dit « satisfait » du déroulement du stage effectué à Casablanca (Maroc) en vue du match en déplacement face à l'ES Sétif, samedi prochain (22h30), comptant pour la 1ère journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique.« L'ensemble du staff technique est satisfait du stage qui a permis aux joueurs de se préparer dans les meilleures conditions en vue du début de la phase de poules de la C1. Aucune blessure n'est à déplorer au sein de l'effectif, ce qui constitue une autre satisfaction à l'approche de cette rencontre », a indiqué à l'APS Meftah. Après le limogeage de l'entraîneur allemand, Otto Pfister, intervenu à deux journées de la fin du championnat, la direction usmiste a confié l'intérim au trio Meftah-Zeghdoud-Hadj Adlene, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur.« Les joueurs ont bien réagi durant ce stage, où un travail foncier a été effectué. A défaut d'un match amical, les joueurs ont disputé une rencontre d'application samedi dernier qui est venue conclure ce stage », a-t-il ajouté.S'agissant du match, le joueur le plus titré de l'histoire du football national a relevé sa « difficulté » même s'il s'est montré « confiant » quant à la possibilité de l'USMA de réussir ses débuts dans cette compétition. Côté effectif, l'USMA devra faire sans les services du portier, Mohamed Lamine Zemmamouche, suspendu. L'USMA a assuré jusque-là les services de quatre joueurs : Chakib Arselane Mazari (USM Harrach), Hocine Benayada (ASM Oran), Oussama Darfalou (RC Arbaâ) ainsi que le retour de prêt du gardien de but Smail Mansouri (MO Béjaia).L'autre match du groupe B de la Ligue des champions verra le 3e représentant algérien, le MCE Eulma se déplacer vendredi à Khartoum pour défier Al-Merreikh.

CAF CL : Les recrues sétifiennes non qualifiées pour le match contre l'USMA

LES NOUVELLES recrues de l'ES Sétif, Fares Hachi et Walid Chenine, transfuges de clubs de divisions inférieures de France, ainsi que Miloud Rebai (ex-WA Tlemcen) ne sont pas qualifiées pour participer au match à domicile face à l'USM Alger, samedi prochain (22h30) dans le cadre de la 1ère journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Les trois joueurs en question devraient en revanche bénéficier de leurs licences africaines lors de rencontre suivante contre les voisins du MC El Eulma, le 11 juillet prochain pour le compte de la 2e journée du groupe B composé également de la formation soudanaise d'Al-Merrikh, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne. Outre ces absences, l'Entente, tenante du titre de l'édition précédente, devrait se passer des services de son joueur centrafricain Eudes Dagoulou et de Toufik Zerara, pour blessure. L'ESS a enregistré aussi le départ de quelques joueurs disposant de licences africaines, à l'image de Farid Mellouli,Abdelghani Demou, Mohamed Lagraâ et le Gabonais Zee Ondo.



Le Jeune Indépendant du 24/06/2015/ANEP N° 331 530

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5206 - MERCREDI 07 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	28°	14°
Oran	30°	13°
Constantine	32°	17°
Ouargla	41°	15°

Télévision

الجزائرية

19h15 : Kelma wa Hikma
KELMA WA HIKMA est une émission de 13 minutes présentée par AMMI MAHFOUD Narrateur et Parolier où il traite des sujets de la société ...

19h30 : Nafes Djadid
NAFES DJADID est programme religieux qui vous accompagnera tout au long du mois sacré de Ramadan ...

19h45 : Sihr El Bayan
Sihr EL Bayan est un programme religieux présentée par le Docteur Mabrouk Zaid EL Khir, une capsule de 4 minutes qui nous ...

19h55 : Nafahat Essamaa
Nafahat Mina Essamaa et une capsule religieuse présentée par le professeur Mohamed Ben Brika ...

20h15 : TEST DE VERITE
KOUL ESSAH est un programme humoristique où des enfants passent un test de vérité questionné par ...

20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
Koul Youm Hkaya est une SITCOM de 26' dont l'acteur principal est KAMEL BOUAKKAZ, Tous les jours la famille de BOUAKKAZ (sa femme, sa fille, ...

21h00 : H'na Hagda
H'na Hagda est un mini sitcom décliné d'un pod cast qui met en scéne MISTER X interprétant plusieurs personnages ...

21h15 : Hna Fi Hna



Hna Fi Hna est une SITCOM 100% algérien présentant des situations dans décors virtuel collant au sujet traité qui nous permet de voyager chaque jour ...

21h30 : EL 3AHD
EL 3ahd est une série dont l'histoire narre le vécu de trois tribus des temps anciens gouvernée par un homme ...

10h00 : dessin animé el moudhichoune el arbaa
10h30 : dessin animé djazaiert el asdika
11h00 : feuilleton houb fi qafasse min dhahab
12h00 : documentaire kayefa sniaat
12h30 : documentaire : moudoun wa bouldane
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
14h40 : serie even stevens
15h00 : Programme religieux el tariq ila allah
15h20 : sit-com: el ghira
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : emission biyen chetartek
17h55 : taqdar tarbah
18h30 : série : voyage dans l'imaginaire
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala



20h50 : hadithe dini
21h05 : camera cachée wassa balek
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : Film Undisputed (Un seul deviendra invincible)
01h00 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

ALGERIE

16h00 : forssane el hoqqar (06)
feuilleton religieux historique
16h45 : un lieu un mythe
17h00 : journal en amazigh
information
17h25 : takder tarbah
émission de jeux
17h50 : maximes juridiques (05)
religion
18h00 : journal en français
information
18h25 : el ghira (03)
sitcom
19h00 : journal en français
information
19h30 : le ramadhan et le rire (06)
caméra cachée
19h35 : causerie religieuse (06)
religion
19h50 : coran sous titré en français (06)
religion
20h15 : imen saher
c c religieux
20h30 : bladi oua nassi (06)
sitcom
20h50 : boudhou 3 (06)
sitcom
21h25 : madame joséphine (06)
humour
21h35 : ass rohek (06)
caméra cachée
21h45 : dalti (06)
sitcom
22h15 : chitaa bared (06)
feuilleton alg
22h50 : safar el khayal (06)
série



23h15 : lemmet lahbab (03)
boukala



19.55 : Les experts

TF1

Série policière avec Ted Danson, Elisabeth Shue...
Les experts enquêtent sur la mort d'un comptable dont le corps a été retrouvé au pied de l'immeuble où il travaillait. Greg et Russell constate que son bureau a été pulvérisé et que plusieurs fenêtres ont été brisées. L'auteur de ce carnage pourrait être un militaire qui aurait dérobé un prototype. Morgan découvre que ...

CANAL+

20.00 : Daft Punk Unchained



France - Grande-Bretagne (2015) - 1 saison
A l'orée des années 90, les Français Thomas Bangalter et Guy-Manuel Homem-Christo créent le groupe Daft Punk. Les deux artistes qui se sont rencontrés sur les bancs du lycée Carnot à Paris sortent en 1994 leur premier single "The New Wave" sous le nom de Darlin.



19.56 : Nina

france 2

Série hospitalière avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet...
Nina est appelée en urgence à l'hôpital : son père, Antoine, ancien professeur de médecine réputé, a fait un malaise cardiaque. Proust et Costa se disputent le patient, qui demande à être pris en charge par un interne. Parallèlement, un jeune homme est amené par la police après une violente dispute conjugale. Nina découvre qu'il est battu par sa compagne.

M6

19.55 : Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2015



Festival du rire
Entouré de nombreux invités, Jamel Debbouze célèbre les cinq ans de ce festival du rire (dont il est le créateur) au prestigieux palais El Badi de Marrakech. Tout au long de cette soirée de gala, une pléiade d'humoristes confirmés mais également de nouveaux talents se succèdent sur scène pour présenter leurs sketches inédits.



20.00 : Asiatiques de France

TV5MONDE

SOCIÉTÉ - France (2013) - 1 saison / 2 épisodes
La communauté asiatique de France est aujourd'hui évaluée à près d'un million de personnes. Au début du XXe siècle, le pays est la destination privilégiée des intellectuels, des étudiants et des commerçants, venus d'Indochine, de Chine, du Japon ou de Corée...